



Le courrier

N° 2

Mars 2012

Cartels Constituants de l'Analyse Freudienne

www.cartels-constituants.fr

*Association membre de l'Inter Associatif Européen de Psychanalyse
Association membre de Convergencia, Mouvement Lacanien pour la Psychanalyse Freudienne*

Siège social : 80, rue de Ménilmontant 75020 Paris- tél. et fax : 01 42 54 39 84

Sommaire

Informations institutionnelles

Compte-rendu de l'assemblée générale des 21 et 22 janvier 2012, Claudine Hérail-Teste	5
Compte-rendu des 3 groupes « de la clinique psychanalytique », Christophe Amestoy, Anne Jaeger, Luc Diaz.	17
Précisions : dates et lieux.	22

Mise de fond(s), Jacques Nassif	23
Résister...exister	
“Proyecto de Enseñanza 2011/2012	

Pernepsy à Montpellier

Elucubrations (d'un deuxième jeudi) à l'autre, Luc Diaz	29
Pour la discussion d' »Horizontalité du sexe » de Jean Alouch, Sean Wilder	35

Correspondances, Claire Colombier	37
--	----

A propos de « <i>Moi, je laisse faire, je regarde les étincelles</i> » d'Eric Didier, Michèle Skierkowski	38
---	----

En Chine encore... Colloque de Chengdu en avril 2012	40
---	----

Convergencia	41
---------------------	----

Inter-Associatif Européen de Psychanalyse	42
--	----

Bloc-notes	43
Annuaire	44
Agenda	49

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale Statutaire
Des CCAF
Des 21 et 22 janvier 2012**

Claudine Hérail-Teste

**D'après les notes de Geneviève Abecassis,
Christophe Amestoy,
Anne Jaeger,
Claudine Hérail-Teste
Martine Le Normand.**

Rendre compte d'échanges au plus près de ce que chacun a dit, a voulu dire...avec ce que certains d'entre nous ont noté de ce qu'ils ont cru entendre... accepter qu'il y ait de la perte et finalement décider à un moment donné de ce qu'il en sera imprimé et transmis...un va et vient permanent entre le souvenir et ce qu'il en reste, forcément pris dans sa propre subjectivité : un exercice particulier à la fois de transcription et d'écriture, du direct conjugué à l'indirect...un carnet de voyage en somme !

Je vous conseille de vous y essayer.

Bonne lecture

Amicalement

Claudine Hérail-Teste.

Samedi matin.

Le quorum est atteint.

Rapport moral.

Michèle Skierkowski : qu'est-ce qu'un rapport moral ?

Intranquillité. La présidente est inquiète et nous fait part de ses préoccupations à propos du choix de quelques membres de devenir correspondants : est-ce un signe de perte ? En fait il y a depuis longtemps des mouvements aux CCAF, mais depuis 1998 il y a le même nombre de membres car nous recevons des nouvelles personnes.

L'intranquillité a traversé les trois groupes de préparation du séminaire clinique se septembre prochain, d'où le titre proposé pour ce séminaire : « l'intranquillité ».

Qu'est ce qui caractérise les CCAF ? Un style ? L'interrogation ?

Nous sommes toujours en questionnement. Les fondamentaux ont varié avec le temps. Comment transmettons nous la psychanalyse, entre nous et à nous-mêmes dans chaque cure ? Pas de manière dogmatique. Nous transmettons l'expérience freudienne en l'interrogeant. Nous échangeons avec deux instances « extérieures » : l'Inter-associatif et Convergencia. Qu'est-ce que ça nous montre de la transmission ?

Que va-t-il advenir de la psychanalyse compte-tenu du décret sur les psychothérapies ? Est-ce que la psychanalyse sera réglementée ? Nous devons nous poser les questions avant qu'on nous donne les réponses ! A nous de réfléchir. Les grosses associations sont en train de constituer leurs « bataillons ». À Montpellier c'est déjà le cas et nous pouvons demander ce qu'en pensent les associations voisines avec lesquelles nous travaillons : l'Insu, le mouvement du Coût Freudien, le Cercle Freudien. Il est important de travailler tant que nous sommes relativement tranquilles : dans l'urgence on pense moins. Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Michel Didierlaurent rappelle que les commissions des ARS sont en place. Des questions d'ordre personnel peuvent prévaloir dans la décision d'agrément en fonction des personnes qui constituent ces commissions. Pour exemple le dossier d'un candidat analyste dont le dossier a été d'emblée écarté. « Le rouleau compresseur ne va pas s'arrêter là ! ».

Maryse Defrance-Lemay qui fait partie de la commission ARS Nord Pas de Calais précise le contexte

administratif et dit que les postulants ont un recours. Tous les membres de cette commission ont une pratique de la psychanalyse, ce qui peut interroger quand il s'agit d'habiliter des psychothérapeutes !

Costas Ladas est dérangé par le terme de « transmission » qui pour lui implique « formation ». Pour Lacan il s'agissait de formations de l'inconscient et non de « formation de l'analyste ».

La question de l'enseignement et de la position des CCAF par rapport à l'enseignement sera évoquée à nouveau dans la journée, sans plus de développements.

Eric Didier pense que la psychanalyse n'est pas en danger. C'est à nous de la rendre désirable.

Rapport financier.

Marine Delaplace nous précise que nos comptabilités ne sont pas orientées vers l'extérieur ... il y a autant de comptabilités que de trésoriers ! Elle propose une lecture de la comptabilité 2012 effectuée sur un modèle de micro société qu'elle souhaite analyser plus précisément avec un collègue ultérieurement. L'utilisation d'un logiciel est en projet pour *pouvoir rendre compte à l'extérieur* et transmettre à d'autres trésoriers. Il y a peu de risques car nous n'avons pas de caisse.

Michel Didierlaurent félicite Martine d'avoir pu recouvrer toutes les cotisations en retard alors que c'était un sujet d'« intranquillité » pour lui comme pour Jacques Teste auparavant.

Il est décidé d'avoir deux ans de fonctionnement devant nous (30000 euros) et d'arrêter de cumuler. Nous avons donc de quoi inventer des projets !

Le rapport financier équilibré est voté à l'unanimité.

Rapport du coordonnateur du séminaire clinique préparatoire au colloque.

Albert Maitre.

Depuis quelques années, séminaires cliniques et colloques sont institutionnalisés : séminaires au printemps et en automne et un colloque tous les deux ans. (Prévu en Septembre prochain).

Le séminaire clinique de mars 2011 fait partie de l'expérience des CCAF. On y a expérimenté le témoignage indirect à partir de textes écrits en cartels.

En octobre 2011 pour le séminaire « qu'est ce que la clinique psychanalytique ? », trois ateliers ont été constitués par tirage au sort et les retours ont été faits le lendemain en assemblée plénière par des représentants de chaque groupe. Là encore on met en évidence *l'importance du témoignage indirect*.

Pour le prochain colloque les cartels, constitués par tirage au sort, vont œuvrer pour produire quelque chose. La prochaine étape du travail se passera à Montpellier le 24 mars.

En décembre 2011 à Grenoble a eu lieu le séminaire de l'I-AEP sur le thème « La pratique de la psychanalyse au temps de la déshérence du sujet ». Les CCAF et le GEPG ont travaillé ensemble pendant trois ans. On a constaté à nouveau la différence dans la façon de se parler « entre nous » ou avec d'autres. Il s'agissait d'*aborder la pratique de l'analyste dans une société où l'instrumentalisation de la parole conduit vers une production sans reste* et prépare chacun à une « servitude volontaire ». À ce propos, on assiste à la mise en place de « centres experts » qui visent au formatage des médecins avec des règles de « bonne conduite » : un seul traitement s'impose à un seul diagnostic. Ceci ne concerne pas que les médecins : exemple d'un psychanalyste danois poursuivi suite à la plainte d'une famille pour non respect de la procédure de soin auprès d'un jeune autiste. Ceci risque d'atteindre peu ou prou les psychanalystes dans la façon de penser le symptôme.

Delphine De Roux a lu ces derniers jours dans le Monde une proposition de loi visant à interdire le suivi des personnes autistes par des psychanalystes.

Albert Maitre : ce qui est visé dans cette proposition, ce sont les équipes de pédopsychiatrie. Il y a donc à travailler la psychanalyse en extension car il y a danger à ce que les psychanalystes ne croient plus à la fonction de la parole et à sa dimension subversive. Ce que nous continuerons de faire à Montpellier. Les collègues de Grenoble témoignent d'une pratique de la fonction analyste dans des contextes très différents, dans d'autres lieux que leur cabinet : l'analyste dans la cité.

Les réunions préparatoires au colloque à Montpellier le 24 Mars reprendront ces questions. Venez y nombreux !

Rapport du coordonnant de la passe et de l'accueil. Christian Oddoux.

Christian est sortant après trois mandats au bureau, à l'accueil et à la coordination de la passe.

« C'est une expérience très riche pour moi. Il faut être vigilant au fait que *ça fonctionne quand ça a une structure de cartel*. Ceux qui vont se proposer à cette fonction auront une expérience de cartel ».

En 2011 il n'y pas eu de demande d'accueil. Il y a eu une seule demande de passe, encore en cours. Il y a à s'interroger sur le fait qu'il n'y ait plus de demande de passe. La question de la garantie peut être reprise à partir du témoignage de Jeanne Drevet (dernier courrier des CCAF). La garantie n'est qu'une garantie que pour celui qui garantit. Aux CCAF il n'a jamais été question de garantir. Chacun qui s'y engage prend un risque, surtout le jury.

« Ce qui m'intéresse c'est la question de l'invisible » dit-il en renvoyant au « comment filmer le vent ? » de Bresson : en filmant l'eau sculptée sur son passage.

La passe a toujours été un dispositif essentiel pour les CCAF : un point central qui rassemble nos pratiques et dont nous nous réclamons. Nous sommes actuellement en mal de candidature. On peut penser qu'il y a de la candidature en mal de passant. Côté passants il semble que les candidats ont eu un analyste qui s'intéressait beaucoup à la passe. Que signifie être candidat au jury ? Côté passeurs, il y a une liste importante mais un bon nombre a déjà été passeur. Y a-t-il encore une candidature au niveau des membres ? Elle ne doit pas se faire dans le forcing. Il est important que chacun s'interroge sur la désignation des passeurs en sachant qu'au bout du trajet le candidat en saura plus sur ce qui l'a fait être candidat.

Michel Didierlaurent reprend la métaphore du vent et de l'eau : la passe sera-t-elle une tentative de retenir l'eau ? De retenir quelque chose ? La passe est-elle du côté du vent ou de l'eau ?

Christian Oddoux : on est plus « au bord » que « dedans ». Il y a un risque permanent non pas pour le passant, mais pour le jury de passer à côté. Aux CCAF le risque est que pour le jury il n'y ait pas eu de cartellisation : c'est ce que met en jeu ou pas une passe. Pour que le coordonnant puisse faire son rapport il faut pousser au plus loin la cartellisation du jury. Qui s'y engage doit pouvoir y faire sa

passe. Ça commence au moment où on apprend qu'on a été tiré au sort comme passeur. La question du risque pour le passant se fait après que le coordonnant ait fait un retour au passant. La passe n'est pas seulement celle du passant.

S'il n'y a pas de demande de passe, en quoi y contribue-t-on ? Une formation de l'inconscient, ça se constate, ça ne se juge pas.

Serge Vallon : ce dispositif sur la pratique n'est pas un travail de contrôle. Ça nous met dans une disponibilité de travail assez originale. Actuellement il n'y a pas d'actualité de la passe.

Eric Didier : après toutes ces années de pratique, dans l'après-coup, on se rend compte qu'il y a eu de vrais engagements sur ce qui nous arrive dans les cures. Ce qui fait défaut : trop peu d'entre nous passent à l'écriture. Il faut se retrouver seul avec ce qu'on a échangé pour produire quelque chose. Pourquoi garde-t-on cela en soi comme une cassette ? Notre devoir est de ne pas le garder.

Rapport du coordonnant des dispositifs de la pratique. Claude Masclef

Les groupes se sont formés il y a une année. Il n'y a pour l'instant pas de retour, donc tout se *passe* bien ! Le bureau n'a pas eu le temps d'aborder la question du lien entre dispositifs de la passe et dispositifs de la pratique. Le cartel d'adresse manque aussi de temps car il a à écouter beaucoup de cartels en trop peu de temps. C'est très éprouvant. Il faudrait rendre un écrit public.

Le colloque de Grenoble a montré que les dispositifs de la pratique ne sont pas des contrôles, que la façon de nous y impliquer nous singularise. On en a parlé précédemment à propos de l'« *effet cartel* » qui est décelable, mais *comment l'énoncer* ?

Christian Oddoux : toujours à Grenoble il a été question de *supervision et de contrôle*. Attention, la demande de contrôle n'est pas une demande d'ordre analytique. Dans la demande de contrôle il y a demande de contrôle sur les points d'impasse de son analyse, et donc candidature. Il s'agit, pourrait-on dire d'une demande de passe, ou plutôt, de passe en tant qu'avec le contrôle il s'agirait de dés-occulter grâce au patient ses points d'impasse, ceux inhérents à sa propre cure, je tiens à le répéter.

Jacques Nassif parle d'un analyste en contrôle avec lui depuis des années et qui a pu reprendre son histoire personnelle dans laquelle ils découvraient ensemble que s'insérait déjà son devenir analyste. Ils ont cherché quels traits de sa biographie ont pu déterminer qu'il ne puisse faire autrement que de devenir analyste. La passe, ce n'est pas suffisant. Faudrait-il inventer un nouveau dispositif ? Réarticuler ce que pourrait être une passe et ce que pourrait être une « néo-biographie » ?

Christian Oddoux ; avec l'écriture par-dessus le marché !

Delphine De Roux rappelle qu'il y a de plus en plus d'écrits dans le courrier et que le passage par l'écrit concerne un plus grand nombre d'entre nous.

Serge Vallon repose la question de l'écrit dans le cadre de la passe. Il y a des outils à mettre en place pour que le passant recoure à l'écrit : « écrire n'est pas transcrire » (Deligny) , on change de registre.

Claudine Herail-Teste signale un glissement de la participation aux cartels de pratique vers des cartels avec un thème de travail précis et constitués sans tirage au sort. Qu'en déduire en ce qui concerne l'évolution des CCAF ?

Christian Oddoux : la fin de mon mandat montre la complexité des liens conseil/ coordination de la passe, dispositifs des cartels/dispositif de la passe. Celui qui va prendre ma place au bureau va-t-il devenir le coordonnant de la passe ? Je suis personnellement engagé dans une passe et je continuerai à assumer cette fonction. Mai quelqu'un serait-il intéressé au bureau par cette fonction ? Comment la répartition des tâches va-t-elle se décider ? Il faut que le poste de coordonnant de la passe donne lieu à une vraie candidature devant l'assemblée. Le « plus 1 » du « cartel bureau », c'est l'assemblée. Faudrait-il donc un changement dans les statuts pour que cette fonction n'arrive pas seulement parce que la personne fait partie du bureau ?

Serge Vallon : un candidat au bureau est candidat aux enjeux de notre association.

Eric Didier : la fonction de coordonnant de la passe, ce n'est pas un poste administratif. Un candidat a à l'étayer en assemblée générale.

Christian Oddoux : arrivera un jour où personne au bureau n'aura eu aucune expérience de la passe. Se rend-on compte de la gravité du phénomène ?

Serge Vallon : qui est le « plus 1 » ? C'est nous. Ça nous concerne tous. Quand nous élisons un candidat, nous sommes en droit de l'interroger.

Eric Didier : ce n'est pas un poste administratif et on n'est pas là pour « nourrir » la passe, mais pour se mettre au service des passants, des passeurs, etc.

Costas Ladas : la première fois que quelqu'un se dit psychanalyste, il n'a pas d'expérience. Au début de l'association, les personnes élues n'avaient pas d'expérience !

Christian Oddoux : faux ! Les CCAF viennent de l'Ecole Freudienne où il y avait une expérience collective de la passe.

Jacques Nassif : il y a des généalogies de coordonnants de la passe. Quand il a quitté ce poste, Dumezil m'a remis un dossier confidentiel. Les listes des passeurs n'ont pas à être divulguées.

Eric Didier propose que Christian continue à être coordonnant sans être au bureau.

Lucia Ibanez : la question de la passe est à mettre en chantier. C'est un point d'origine de notre association et ça ne concerne pas que les CCAF. Nous devons avoir des moments de travail avec d'autres associations qui ont des dispositifs de « devenir analyste » qui résonnent avec la passe. Le Cercle Freudien a développé tout un protocole avec l'évitement du terme.

Guy Ciblac : qu'est-ce que cette référence à la passe ? Pouvons-nous dire « passe inter-associative » ? Il a fallu faire le forcing : après 10 ans d'inscription ça ne bougeait pas. On a donc donné d'autres noms. On ne travaille pas avec les autres associations : c'est artificiel la passe dite « inter-associative ». Le coordonnant doit être en mesure de ne pas être seulement une écoute. C'est difficile de mettre un jury au travail.

Delphine De Roux : propose que Christian continue sa fonction de coordonnant et qu'un membre du conseil prenne la responsabilité de faire avancer le travail sur la passe.

Christian Oddoux : quand on a organisé le séminaire inter-associatif, on a écrit que la fonction de coordonnant était de travailler avec l'inter-associatif et qu'il avait la charge de restituer ce qui s'était produit à la communauté, de relancer les autres associations pour que des membres viennent au jury de la passe et que, si deux analystes disaient d'une autre personne qu'ils la reconnaissaient comme passeur ou comme membre du jury elle pouvait y participer.

Lucia Ibanez : il n'y qu'Insistance et Psychanalyse Actuelle qui participent. Il faut relancer les autres.

Serge Vallon : la passe des CCAF est ouverte à d'autres partenaires mais ça reste la passe des CCAF. Est-ce qu'on partage ça ? C'est tout un programme politique.

Lucia Ibanez : si on ne fait pas ce travail dans l'Inter-associatif, ça va mourir.

Albert Maître : ça implique un autre inter.

Eric Didier : on n'est pas là pour nourrir la passe comme objet à faire fonctionner à tout prix !

Christian Oddoux : les CCAF ont la Passe comme expérience collective, en tant qu'héritage de Lacan, toutes les associations ont à faire avec elle ; elle ne nous appartient pas. Les passeurs viennent aussi d'autres associations, le coordonnant lui est aux CCAF.

La fonction du coordonnant est de travailler avec l'inter associatif. Il faudrait que des membres d'autres associations puissent être au jury.

Le débat est essentiel pour les CCAF : la Passe comme dispositif, comme nom du père ?...le rôle de l'Inter à l'égard des associations inscrites...

En cette fin de matinée il n'y a pas de candidat au conseil.

Christian reste coordonnant jusqu'à ce que la passe en cours soit arrivée à son terme, et on attend que quelqu'un se présente au conseil.

Le vote est repoussé au lendemain.

Samedi après-midi.

Rapport des délégués de l'I-AEP et débat autour de la question de la représentation et de la participation des CCAF à l'I-AEP et à Convergencia.

JP Holtzer. Il aborde *la question de la délégation* à la lumière de son expérience avec Convergencia et l'Inter associatif. Délégué à l'I-AEP depuis 7 ans, il voulait intéresser les CCAF à l'Inter-associatif et faire cartel du groupe des délégués.

L'Inter-associatif est un pari, créé il y a 10 ans après la dissolution de l'EFP par Lacan. Les associations qui l'ont initié l'ont fait pour interroger le lien social entre analystes dans son hétérogénéité, afin d'en apprendre les raisons d'une politique pour l'analyse.¹

Ceci implique deux niveaux de travail:

- Les séminaires où s'échange autour d'un thème ce qu'en pensent les uns et les autres, pour que ce « frottement » aux autres permette d'aller plus avant.

- Un niveau d'analyse institutionnelle qui fait que la forme du séminaire importe autant que le contenu. De même pour le fonctionnement de l'I-AEP par la coordination permanente avec secrétariat tournant.

Ce pari sur l'hétérogène amène à considérer comme non pertinente la notion de petites et grosses associations car c'est une limitation à l'accueil de l'hétérogène. C'est sur les actes que se mesure la conformité à l'engagement dans l'Inter-associatif.

¹ Extrait des « statuts de l'inter-« (il s'agit d'un gentleman's agreement). *L'I-AEP reçoit l'inscription des associations psychanalytiques qui souhaitent promouvoir l'étude de leur fonction dans la formation du psychanalyste, notamment dans la distinction des rapports singuliers de chacune d'entre elles à l'œuvre de Freud et à l'enseignement de Lacan, pour apprendre de leur partenariat de travail les raisons d'une politique pour la psychanalyse.*

Il prend en compte la diversité de l'espace analytique ainsi formé, parie sur l'hétérogénéité, d'ailleurs propre à l'expérience analytique, et saisit aujourd'hui la chance et la nécessité d'une mise au travail de l'analyse laïque.

Article 2. La coordination de l'I-AEP est constituée par la réunion des associations membres. Elle est le lieu où s'élaborent les réflexions et où se prennent les décisions concernant ses activités. Chaque association y est représentée et y vaut pour une voix. Sa présence est assurée par une à quatre personnes mandatées. Les décisions sont prises à la majorité des trois quart des voix des associations représentées sauf pour les cas particuliers prévus dans les statuts.

Article 6. Le fait associatif. L'association membre ou non de l'I-AEP, qui souhaite contribuer à l'analyse du fait associatif qui fait lien social entre des psychanalystes peut utiliser le dispositif

C'est très agréable d'être délégué à l'Inter-associatif : on y fait des rencontres intéressantes et on y entend et dit des choses qu'on ne dit ni on n'entend ailleurs. Mais il y a des coordinations pesantes.

Aujourd'hui il n'y a pas de cartel de délégués en partie par manque de relais avec les bureaux successifs.

Nous n'avons pas pu prendre la mesure de la force des attaques contre la psychanalyse.

L'I-AEP est un arbre mort que les associations par les délégués ont abattu à leur insu, le jour où en coordination nous avons abandonné le tour des séminaires.

Il revient à la coordination d'en extraire le bois d'œuvre. ***Aujourd'hui, le lieu de l'Inter-associatif est dans chaque association qui le compose.***

Le travail de la coordination devrait être de mettre en place :

- un groupe pour la relance de la dimension européenne de l'inter associatif : faire un état des lieux de la pratique de la psychanalyse en Europe.

- une commission des statuts : quel statut juridique pourrait-on donner à l'IAEP pour qu'il ait une reconnaissance juridique ?

Propositions

- notre association considère-t-elle aujourd'hui nécessaire notre participation à l'inter associatif ?

- Est-ce qu'il pourrait y avoir un coordonnant des affaires extérieures ? l'inter- et JP Holtzer remet son mandat de délégué et souhaite œuvrer à cela à l'intérieur de l'association.

Ce sont les bureaux des associations qui se réuniront pour fonder un nouvel inter-associatif.

JP Holtzer demande au conseil qu'il y ait un coordonnant des relations extérieures (Convergencia et l'inter- ne seraient plus ainsi des « affaires étrangères »), et que ce coordonnant forme un cartel, conformément à l'article 9b de nos statuts. JP Holt-

dit de « témoignage indirect » décrit dans l'article 4 de la proposition de Bruxelles ...

zer continuera à travailler à la commission des statuts.

Jacques Nassif : « ***Nous ne pouvons pas nous dispenser de faire alliance avec d'autres*** ». Jacques est délégué depuis peu, mais il a contribué à former cet inter-associatif. Il aurait aimé qu'on n'utilise pas la métaphore du bois mort.

Il pense qu'il faut arriver à voter la dissolution de l'inter-associatif actuel pour savoir quelles sont les associations qui y tiennent et veulent revenir. Il existe de nombreux signes de désaffection au sein de l'inter associatif. Les analystes des différentes associations ne tentent plus de se parler. Lors des séminaires d'Ostende et de Grenoble on a eu l'impression que chacun parlait pour soi, qu'il n'y avait pas de désir de créer un vaste ensemble qui pourrait avoir un poids symbolique.

Il semble que ça ne mobilise plus les bureaux des associations.

Y aura-t-il un autre I-AEP si certains déclarent que c'est du bois mort et que d'autres déclarent qu'il faut dissoudre ?

Faut-il aller jusqu'à la dissolution de cet inter-associatif ? Alors que les gens qui travaillent pour défendre la psychanalyse en Italie ont dénoncé des abus de pouvoir. Ils ont déposé une requête auprès des commissions européennes pour dénoncer l'état italien. Ils cherchent des arguments et ont besoin que l'inter associatif qui a signé le manifeste à Ostende appuie leur requête pour qu'elle soit suivie d'effets. Y aura-t-il un collectif capable de les épauler ?

Est-ce que nous pouvons nous dispenser de nous allier à d'autres ?

Face aux coups durs qui nous attendent, comment faire alliance ?

Pour le futur, nous aurons besoin de directives précises de la part du bureau et de l'AG.

Avec qui veut-on refonder l'I-AEP ?

Il existe peut-être des associations qui n'ont pas besoin de cette dimension.

Michèle Skierkowski : pense que l'I-AEP a fini de vivre devant ***l'impossibilité de se penser comme***

ayant une visée politique. En effet, il y a beaucoup de nouveaux délégués qui ne sont pas pris dans l'histoire de l'I-AEP et la dimension du regroupement pour faire face à ce qui se passe se perd. Il n'y a plus de secrétariat, plus de prochain séminaire: il faut « laisser tomber ».

Lucia Ibanez-Marquez : l'I-AEP ne peut pas continuer comme ça. Il y a des réactions différentes à ces questions politiques. Est-il possible d'assumer une position politique intéressante ?

La richesse de l'IAEP est la confrontation avec les autres : cela amène à formuler des questions et à les mettre au travail dans notre association. C'est très important de rester dans ce lien. Il ne faut pas rester isolé surtout en ce moment. Il existe des associations qui n'ont pas besoin de l'inter associatif.

Il faut définir avec les associations qui resteront sur quel désir nous nous engageons.

La question du statut juridique est très importante : va-t-on s'engager sur statut juridique différent ?

D'autre part ce qui va définir les grands axes de notre pratique sera européen. Cette dimension européenne de l'inter-associatif amène l'idée de faire un état des lieux de la situation de la pratique dans les différents pays européens.

Quelles sont les associations qui soutiennent la pratique laïque de la psychanalyse ?

Les Séminaires psychanalytiques fonctionnent comme un centre de formation. C'était à leur tour d'assurer le secrétariat : ne pas soutenir un engagement fait que le lien de notre travail clinique ne tient pas non plus. Il y a quelque chose à soutenir à la lumière de ce qui s'est passé.

Il est important de soutenir cet engagement dans l'inter-associatif : ce n'est pas simple et c'est fatigant.

Peter Lemesic. En Allemagne un travail sur les effets de la loi sur les psychothérapies s'est instauré : le système des séances de psychothérapies remboursées coûte très cher et s'avère inefficace, ce qui amène la remise en question de ce système. D'autre part les thérapeutes comportementalistes Qui ont pris le dessus à l'intérieur des psychothérapies s'avèrent inefficaces...

Au niveau européen le rouleau compresseur est en marche. Il faut une résistance des gens de terrain. Avec leurs différences Kleiniens, Lacaniens...les psychanalystes se sont mis autour d'une table pour avoir un poids vis-à-vis du Parlement.

Christophe Amestoy : L'inter- associatif *manque de sous bassement symbolique* et à cause de ce manque d'inscription juridique beaucoup de gens s'en sont éloignés.

Serge Vallon : sa connaissance de Convergencia lui permet de dire que Les Argentins sont très inquiets par rapport à ce qui se passe en France quant à notre désir de continuer à avoir des échanges.

Lorsqu'on a l'objectif d'avoir une sorte de Nations Unies de la psychanalyse, il faut choisir un mode de fonctionnement. S'il est bureaucratique, il devient inefficace, mais pas tout à fait.

Il nous faut accepter le singulier avec des alliances différentes qui se forment et ne sont pas pour autant des dissidences mais plutôt des mouvements de vie naturels. Or on a un élément persécutif par rapport à ça qui en fait est l'effet des décalages par rapport à un idéal.

En Argentine on croyait qu'il y avait essentiellement un système libéral : en fait il s'agit d'une minorité. Les 9/10èmes travaillent en institution, c'est-à-dire dans un système rémunéré par des tiers.

Il ressort de cela que malgré la difficulté de faire vivre une association qui est un lieu où existe une liberté de penser et de s'organiser, il faut en passer par là pour être à l'échelle de l'Etat. A force de singulariser notre activité, on résiste à se mettre autour d'une table avec des partenaires trop différents.

Albert Maitre : il est très important qu'il y ait un ailleurs pour la qualité du lien social de notre association. La dimension de l'inter est fondamentale pour le bon fonctionnement de chaque association.

Force est de constater que cette fonction ne peut plus être remplie de manière satisfaisante par l'I-AEP. Aucune association ne délègue quoi que ce soit aux délégués de l'inter.

Pourquoi les associations n'ont plus participé à l'inter ? C'est la maladie infantile de l'I-AEP. Les

associations analytiques sont malades : il y a un évitement de l'investissement politique au profit du règlement de ses « petites affaires ». Il faudrait faire en sorte que la fin de l'I-AEP ne soit pas un passage à l'acte.

Michèle Skierkowski : Pourquoi conserver deux instances : I-AEP et Convergencia ? Ce sont dans les faits les mêmes associations et les mêmes personnes qui y participent. Michèle précise que « laisser tomber » ne signifie pas que plus rien n'existe, mais qu'effectivement l'inter- ne peut pas continuer comme ça : c'est épuisant au point que les délégués n'ont pas fait cartel. A Convergencia aussi on s'épuise : à partir de Janvier il n'y a plus personne des CCAF à la réunion du Mardi. Nous ne participerons pas au prochain congrès du comité de liaison français de Convergencia (fin janvier 2012 à Paris). Les autres associations sont dans la même difficulté.

Lucia Ibanez-Marquez : L'inter associatif a bloqué une ouverture vers Convergencia.

A propos de la maladie des associations... on a du mal avec la liberté de penser : quels pouvoirs donne-t-on aux délégués ?

JP Holtzer : il y a eu des moments où les délégués ont délibéré assez longtemps quand il y avait une décision à prendre. Pour ce qui est de la représentation : pourquoi il n'y aurait pas un coordonnant ? Ça pourrait ancrer le travail du délégué.

Delphine De Roux : c'est la question de la délégation et de la représentation qui est à poser dans notre association, c'est une question à se poser dans notre fonctionnement.

Guy Ciblac : exprime un sentiment d'extrême confusion en écoutant ce qui se dit : on a évoqué la question de la santé mentale, la question de l'hétérogénéité comme enrichissement sur le plan politique, la sortie de cette organisation...la question d'une singularité à trouver dans son attachement aux autres, au collectif.

La folie est-elle isolée ou humainement partagée ? Comment s'organise le cadre social pour qu'il n'y ait que des rééducations ?

Il y a à considérer le rapport au collectif. On peut *trouver des terrains d'échange avec les autres associations.*

Préparation du colloque des CCAF des 28 et 29 Septembre 2012 à Paris : Albert Maître.

Le 24 Mars, les trois groupes de travail constitués par tirage au sort en Octobre dernier, et qui ont chacun leur rythme et organisation de travail propre, se retrouveront le 24 mars à Montpellier. Ces groupes de travail devraient évoluer vers une modalité « cartel » et pourraient ainsi transmettre, en même temps que le contenu du travail, cet effet de cartel. L'après-midi du 24 Mars est prévue la mise en commun des travaux par un rapporteur désigné.

Le colloque de Septembre : il y aura trois demi-journées de travail, chaque cartel ayant une demi-journée à sa disposition : 1H20 pour faire part du fruit de son travail (2 ou 3 interventions par cartel), et ensuite, 1H20 pour un travail en atelier. Plutôt qu'un retour en plénière il est prévu un retour par écrit. Chaque cartel peut inviter des personnes qui ne sont pas aux CCAF. Il faut préciser que les écrits feront l'objet d'une publication.

Comment constituer les ateliers ? Par tirage au sort ? Au gré de chacun ? La pratique du tirage au sort peut rebuter : par exemple au colloque de Lille c'est la limitation du nombre de places par atelier qui avait été retenue.

On pourrait laisser la possibilité à chaque atelier qu'il y ait quelqu'un dont la fonction serait d'écrire.

L'effet cartel : comment le transmettre au mieux ? Comment transmettre l'évolution du travail du cartel et des déplacements opérés et repérés dans le travail ? A Grenoble cela n'a pas été le cas : il y a eu beaucoup d'interventions à titre individuel. Toutefois, Delphine De Roux pense que les intervenants étaient porteurs des effets de tout un travail antérieur.

A. Maître souhaite que cet effet soit transmis de façon plus perceptible.

Un titre ? Est-ce que les interventions auront un titre ? L'intitulé du colloque : « *de l'intranquillité du psychanalyste* » « *intranquillité* » : ce signifiant

semble à l'œuvre dans le travail de chaque groupe. Références sont faites au *Livre de l'intranquillité* de F.Pessoa et à *L'intranquille : autoportrait d'un fils, d'un peintre, d'un fou* de G.Garouste.

A l'angoisse du patient répond l'intranquillité du psychanalyste...(S.Vallon)

Le lieu du colloque : Hôtel Holliday-Inn, anciennement Hôtel Metropole, ancien palais de la reine d'Italie...

La plaquette.

Sa forme actuelle est à considérer comme une maquette.

Le but est de la distribuer pour présenter les CCAF : une partie présente les dispositifs, les différents colloques organisés, et une autre partie, amovible, ce qui se fait dans les différentes régions. L'une comme l'autre sont modifiables à tout moment.

Il faudrait que chacun estime à peu près combien d'exemplaires il veut, sachant que le prix est déjà négocié à l'unité, ce qui nous permet d'en rééditer à la demande).

Quelques remarques et propositions :

-Est-ce important qu'il y ait en quatrième de couverture la répétition d'un fragment du texte de la plaquette ? (M. Defrance)

-Tout le travail de Ch. Oddoux vient de dessins qui sont des anamorphoses. Ca fait appel à un dispositif optique qui illustre notre travail et mériterait une phrase.

-« L'homme se sait mortel, donc vivant, c'est là son drame » (E.Didier) ou « l'homme se sait mortel, c'est là son drame de vivant » (S.Vallon)...plutôt que « l'homme se sait mortel, c'est là son drame »

-Le nom n'apparaîtra vraiment que sur la tombe...(J.Nassif). Il n'y a aucun nom propre dans cette plaquette : le signe de la transmission indirecte. Christian offre quelque chose qui va dans ce sens : une phrase pourrait dire en quoi ce travail d'anamorphose est emblématique d'une institution analytique où on se décale par rapport à son nom propre, où on ne se reconnaît pas.

-Cette présentation met en position d'agent le deuil de la mère. (A.Maitre)

-On voit filer une méconnaissance : à qui s'adresse-t-on ? ça ne s'adresse pas à des collègues : c'est pour d'autres.(G/Ciblac)

-Le bureau avait envisagé d'ajouter un petit texte « dans un autre langage »(M.Skierskowski)

-On pourrait retenir quelque chose de cette plaquette pour l'annonce du colloque. (S.Vallon)

Il faudrait que ces propositions de modifications parviennent au bureau dans les quinze jours et en même temps que l'on indique le nombre d'exemplaires souhaité par chacun.

Dimanche matin 22 01 2012

La nuit portant conseil...Christophe Amestoy se présente au poste à pourvoir au conseil.

Anne Jaeger : le temps du coordonnant ne correspond pas au temps passé dans un conseil. Faut-il faire une modification pour prévoir que le coordonnant soit élu pour le temps nécessaire à 1 ou 2 passes ? Ce dispositif est prévu dans les statuts.

Pierre Eyguesier présente le livre d'Eric Didier qui a déjà été lu par une trentaine de personnes. Il s'agit du texte de conférences qu'Eric Didier a données à un public d'étudiants chinois. Elles représentent une introduction à la psychanalyse lacanienne. E.Didier y propose une psychanalyse lisible et ferme sur les concepts de base. Il illustre en cela quelque chose de cher aux CCAF.

Christophe Amestoy est élu avec 41 oui, 1 bulletin blanc, 1 bulletin nul.

Débat sur la question de la garantie, formation, transmission.

Comment entendre la phrase « régulièrement inscrits sur les annuaires des associations » ?

Jacques Nassif nous propose la lecture du courrier d'une collègue italienne, Alexandra Guerra. Elle nous propose de participer à la démarche d'une association de collègues qui vont déposer une plainte avec l'aide d'un avocat spécialisé : il s'agit d'un recours auprès des commissions européennes contre l'état italien pour deux motifs :

- Un usage monopolistique contre la concurrence du fait de l'ordre des psychologues contre les psychanalystes. (Il y a actuellement 40 psychanalystes en procès car interdits d'exercice). Un psychanalyste français ou espagnol ne pourrait pas exercer en Italie sans en passer par cet ordre des psychothérapeutes italiens.
- La voie à suivre est de démontrer que la loi 5689 ne concerne pas la psychanalyse. ça implique un retour vers les professions non réglementées. Nous devons affirmer que la psychanalyse n'est pas un faire médical, ni une pratique de santé mentale. La psychanalyse n'a pas besoin de la psychologie, ni de la médecine, ni de la psychothérapie.

Il faut prouver que l'état italien a mal interprété la loi, que l'on a le droit de faire son métier de psychanalyste laïque, sans besoin de s'adjoindre d'autres titres.

La collaboration des différentes associations de psychanalystes par le nombre de leurs membres devrait pouvoir convaincre les différentes commissions que la tradition séculaire est suffisante en la matière.

La gravité de ce qui se passe en Italie ne sera pas sans conséquence sur notre reconnaissance en France.

Que pourrions-nous faire en France dans ce sens là ? *Nous existons indépendamment des titres universitaires (psychologie, psychiatrie) : comment en dire quelque chose de clair ?*

Bertrand Pheasans rappelle la préoccupation de l'administration judiciaire française par rapport à la dérive sectaire (ce qui était l'argument de l'amendement Acoyer).

Maryse Defrance-Lemay : son expérience au sein de la commission d'autorisation de la pratique de la psychothérapie lui permet de témoigner qu'effectivement il y a des associations sectaires qui s'y présentent.

Lucia Ibanez-Marquez : Dans le protocole des candidatures, l'inscription depuis plusieurs années est une manière de considérer une formation. Il y aura

des associations reconnues pour garantir cela. Pour la première fois nos collègues italiens nous invitent à nous adresser aux commissions européennes pour revendiquer l'autonomie de la pratique analytique. Si cette demande échoue, si la commission européenne ne reconnaît pas ça, elle peut alors s'intéresser à la réglementation de la psychanalyse et la réponse peut être négative pour l'ensemble des analystes européens.

Michèle Skierkowski : si on perd, le risque est que la commission s'intéresse à la réglementation de la psychanalyse et ce y compris à la demande des « usagers ».

Albert Maître : en France la situation est particulière car la profession de psychanalyste a été nommée comme telle dans la constitution des commissions des psychothérapeutes. Dans ces commissions sont présents des psychanalystes, des psychologues et des médecins. Est-ce une bonne chose ? Les analystes seraient de fait dispensés de certaines formations ; pour cela il faut être inscrit régulièrement sur les listes des associations. Ça implique que chaque association puisse rendre compte des conditions nécessaires à cette inscription et ça suppose aussi une certaine idée de la formation. Une association a-t-elle la possibilité de procéder à la formation des analystes ? Un certain nombre d'associations vont faire le siège auprès des pouvoirs publics pour qu'il n'y ait qu'un certain nombre d'associations qui soit reconnues. Cette *question de la validation de la pratique des analystes* va intervenir. On risque d'arriver à des associations qui se déclareront officielles et d'autres qui se déclareront relevant de l'analyse laïque. Est-ce que le signifiant d'une pratique « laïque » de l'analyse pourrait rassembler les associations ?

Bertrand Pheasans : il faut savoir qu'aujourd'hui la question des psychothérapies est le résultat d'une victoire politique et non pas d'une victoire juridique. Tout peut être remis en question car ce n'est pas l'Etat qui pourra encadrer la pratique des analystes.

Michèle Skierkowski : ce qui est plus grave c'est qu'il ne s'agit pas de la question des annuaires mais de la question de la validation de certaines associations à faire de la formation reconnue d'analystes. Certaines associations se sont déjà préparées à cela. Nous pourrions devenir illégitimes, dans l'illégalité.

Bertrand Phesans et Albert Maître : cela n'arrivera pas en France car il y a une tradition à propos des textes de loi. L'état est courageux mais pas téméraire : il n'a pas dit ce qu'était la psychothérapie. Il a légiféré sur l'usage du titre y compris pour l'annuaire téléphonique.

Maryse Defrance-Lemay : l'Etat français a perdu ses prérogatives par rapport à l'Europe et cela peut faire retour par là.

Lucia Ibanez-Marquez : ça fait longtemps que l'on parlait de tout cela et on ne pensait pas que puisse se produire ce qui se passe en Italie. L'enjeu c'est d'organiser des centres de formation qui dépendront de certains leviers : en particulier celui des subventions, donc de l'argent.

Je peux témoigner qu'au sein des CCAF j'ai été formée. Nous devons y prétendre : *que faisons-nous de ce que nous avons reçu de formation de notre association ?*

Michèle Skierkowski : on ne sera pas tous ensemble mais on pourrait travailler avec d'autres. Avec d'autres nous pourrions faire émerger l'idée d'un effet de formation par le passage par les différents dispositifs proposés par nos associations.

Eric Didier : on est trop dans le politique. Nous avons le devoir de *rendre la psychanalyse désirable*. On est trop sérieux, un peu triste. On doit s'amuser.

Albert Maître : effectivement, il nous faut ne pas être trop réactif par rapport à l'angoisse.

Lucia Ibanez-Marquez : parlons peut-être de la formation de l'inconscient. La question de la garantie pour les associations : dans l'annuaire de l'AFP l'inscription en était une.

Dominique Lallier-Moreau : la véritable question est celle du champ de l'analyse. Ça à voir avec l'interdiction de la pratique.

Estelle Denece : je suis fou, je souffre, mais je parle. Par rapport à l'idée du titre, l'intranquillité, il me semble important de ne pas le garder.

Christian Oddoux : nous garantissons qu'il n'y a pas d'autre garantie que celle de la théorie de la praxis. A la question de la validation de la formation, nous pourrions la garantir par la continuation

d'une praxis et cela en lien avec un travail sur l'effet de la formation de l'inconscient.

Jacques Nassif : il y a un hiatus entre la correction du discours de notre association et la décision de s'offrir comme psychanalyste. Il faut rendre aussi désirable le devenir analyste...je suis cuisinier-bricoleur et je désire transmettre ma boîte à outils issue de mes expériences, y compris mes erreurs, avec mes analysants. Le problème que nous avons, c'est le problème de l'entre soi. Il nous faut nous ouvrir à la jeune génération pour transmettre nos boîtes à outils. Les jeunes ne sont pas aussi libres que nous l'avons été. Nous gardons trop cette liberté comme privilège. Ce sont nos analysants ces jeunes.

Michèle Skierkowski : si nous faisons cela, nous faire connaître, il y aura des réponses.

Anne Jaeger : j'ai fermé mon cabinet. Une jeune collègue en a ouvert un. J'ai envoyé un mot aux professionnels avec qui j'avais travaillé et cela s'est bien passé pour elle.

Christian Oddoux : j'ai une petite expérience avec le Japon et là-bas quand ils parlent de transmission de la tradition, il est une école avec référence au « RIU » qui prescrit qu'un petit groupe reste un petit groupe si l'on veut se laisser une chance de véritablement transmettre une tradition. Dès qu'un groupe grandit, des chefs se présentent comme des professeurs de psychanalyse. Le « RIU » c'est ce qui permet que cela s'écoule librement.

Albert Maître : comment les « grosses » associations sont devenues grosses ? bien souvent c'est à cause ou grâce à une personnalité qui a des fonctions universitaires. Les étudiants devenant des « clients » captifs. Devons-nous laisser cela se faire ? Ne pouvons-nous pas nous constituer comme une adresse possible, adresse où la question de la formation de l'inconscient puisse se rencontrer ?

Christian Oddoux : rendre l'analyse désirable, c'est une question grave. Comment se fait-il que les œuvres d'art ne se vendent plus sur un coup de tête mais comme un placement ?

Cela prévient du fait qu'un affect comme la honte disparaisse ? Comment un chef de file d'école

d'analyse peu-t-il aussi être un universitaire ? Il n'y a plus de honte.

Lucia Ibanez-Marquez : le séminaire que nous allons proposer : à qui va-t-on s'adresser ? Allons-nous le faire avec d'autres ?

Dominique Lallier-Moreau : dans une boutique il y avait une image de Freud surlignée d'un « en solde »

Claude Masclef : à ce propos nous pouvons constater la disparition du métier d'antiquaire comme le signe de la disparition de « l'antique ».

Jacques Nassif : je dis que je suis dans la restauration mais pas que je suis devant tout le monde. On a été formé à un discours trop sophistiqué. Chez les anglo-saxons, ils formulent les choses sur le mode : « comment ça fonctionne ? ».

Les questions qui se posent sont les suivantes : est-ce que les entretiens préliminaires sont indispensables ? Comment peut-on proposer le divan aux personnes que nous recevons ? De quoi les gens ont-ils besoin pour se « poser » comme analystes ? Comment cela s'est passé pour moi ? quelles sont les « façons de table » que nous connaissons ?

L'affirmation de la formation de l'inconscient peut être une intimidation. Il n'y a de formation que de formation de l'inconscient.

Christian Oddoux : ici il ne peut y avoir de maître parce que nous sommes un petit groupe.

Michel Didierlaurent : cette affirmation a perdu son sens. C'est devenu un grigri vide. On a l'expérience de la clinique de l'écoute, de la clinique d'une certaine présence, mais nous avons les plus grandes difficultés à la formaliser. Les anglo-saxons sont descriptifs. Nous ne savons pas dessiner notre clinique.

Pierre Eyguesier : en écho à l'affiche de Freud « soldé », j'ai pu également voir une publicité dans laquelle il nous était conseillé de faire du shopping plutôt que d'aller en psychanalyse.

Dans les textes de Pasolini, la langue vulgaire c'est la langue du florentin : celle qui a unifié les choses. Dans les quartiers populaires à Rome tous les livreurs souriaient, plaisantaient. Cela a disparu dans les années 80. Il nous faudrait resituer la langue psychanalytique dans autre chose que celle de Freud et celle de Lacan.

Le plaisir, va-t-on le trouver dans les objets ou dans les retrouvailles avec une langue populaire ?

Que se passe-t-il quand un enfant se trouve face à un arbitraire parental ? Il va se masturber. C'est la solution sexuelle évoquée par Winnicott.

A la Fédération des ateliers de psychanalyse on propose aux jeunes de rencontrer des jeunes plus expérimentés.

On n'existe que si l'on prend le risque de réunir.
« Seuls les fêlés laissent passer la lumière ». Michel Audiard.

Question de la participation à l'I-AEP et à Convergencia.

Michèle Skierkowski : Le bureau propose une réunion aux délégués de l'I-AEP, à Montpellier le 24 Mars de 17h à 19h.

Compte-rendu des trois groupes *De la clinique psychanalytique*

Vous allez trouver ici les comptes rendus de chacun des groupes, constitués par tirage au sort lors de notre séminaire des 15 et 16 octobre 2011, qui ont commencé à élaborer les pistes de réflexions pour notre colloque de 2012.

Ceux et celles, n'étant pas présent(e)s ce jour là peuvent se joindre à un des groupes.

Notre journée du samedi 24 mars, à Montpellier, y sera aussi consacrée.

Groupe A

Rappel du colloque d'Octobre : L'intranquillité.

Maryse : Il y a une dérive de la souffrance psychique vers une notion de santé mentale (problème de formatage)

Michel : Un malade en bonne santé ne parle plus il agit...

Martine : N'est-ce pas l'hétérogénéité qui est le levier de résistance à cette instrumentalisation.

Delphine : Voir du côté de la non-demande
Rolland Gorri « La dignité de penser »
Yann Diener « on secoue un enfant »

Une réflexion est lancée pour évoquer le passage du symptôme au trouble et in fine à la santé mentale jusqu'au handicap par un glissement de sens qui contamine la psychanalyse.

Maryse : les médecins sont formés aujourd'hui à la santé mentale. Le DSM4 se veut a-théorique et fait abstraction d'une historicisation.

Claude : La psychanalyse pourrait-elle être un secours pour la psychiatrie, pour le politique. Les praticiens se retrouvent pris au piège d'une instrumentation par le PMSI qui codifie les actes de soin et suppose une protocolisation du soin.

Dans les hôpitaux il y a désormais la permanence d'un service d'avocats.

Par rapport à l'errance du sujet. Nous avons l'expérience du faire avec ce « chemin » à condition que quelque chose se dise. Pour constituer un lieu de mémoire. Le problème dans les propositions d'accueil telles qu'elles se pensent désormais c'est

qu'aucune importance n'est accordée au transfert et que de ce fait il n'y a plus de lieu psychique, plus de lieu de mémoire.

Claudine : il nous faut réfléchir sur la question de l'écrit.

Michel : Oui mais pas n'importe quelle écriture. Il y a un fétichisme de l'écrit. On a à faire avec le fétichisme de l'écriture (les écrits sur les patients)

Delpine : si nous pouvions penser cette question sous la forme d'un « passer par l'écriture » plutôt que « passer à l'écriture » ou « passer à l'écrit ».
Passer Par l'écriture est plus en rapport avec notre pratique.

Maryse : il serait question d'une théorisation par l'écrit avec une construction qui devrait être vivante.

Martine : « L'écrit diagnostique » trouvera aussi sa place dans la carte vitale même en prenant une direction complètement étrangère à l'idée de l'analyse, à l'idée du tranchant de l'analyte.

Estelle : mais pour reprendre la question d'Eric... comment rendre sans rétention ce qui nous a été donné ?

Michel : pour ma part j'ai plus le souci, comme une appréhension de ne pas trop fixer les choses ...

Maryse : cette question écriture, soustraction de l'écriture, était une question initiale au moment où se sont fondés les Cartels.

Delphine : est-ce que cette question de l'écriture est présente dans ma pratique. De fait ce qui se pose également c'est la question de la permanence du lieu. Les patients zappeurs qui déménagent, qui change d'employeur... Cela me fait penser à un texte de Fethi Benslama « l'enfant et le lieu ».

Claudine : je pense à une jeune fille qui a entendu qu'elle pouvait s'autoriser à penser d'elle-même. (y compris en partant de question superficielles)

Michel : Ce dont nous parlons c'est un lieu qui serait une maison de la pensée. Cela fait penser au colloque CCAF qui se passe à Lille dans la maison

des avocats parce que les analystes n'ont pas de maison.

Pour une personne délirante la voix extérieure, intérieure, la voix dans la tête, dans la bouche : je ne peux plus penser. Je me souviens d'une personne qui voulant changer de lieu est partie à Menton : Mentir c'est aussi penser

Dans le cheminement on passe de l'errance (qui est un voyager sans goût) à une maison au voyage possible.

Écriture, ÉcriDure, écrit trop dur qui fixe. Donner de l'air en Passant par l'écriture.

Errance---lieu de mémoire---maison---lieux psychiques---maison de la pensée.

Compte-rendu de Christophe Amestoy

Cartel B /chez Pierre Eyguesier le vendredi 20 janvier 2012.

En vue du séminaire de septembre prochain : Qu'est-ce que la clinique psychanalytique ?
« Ce n'est pas compliqué, c'est ce qu'on dit dans une psychanalyse » Lacan Jacques.

Présents : JM Darchy, Pierre Eyguesier, Lucia Ibanez Marquez, Albert Maître, Anne Jaeger.

En fait nous commençons par nous donner des nouvelles ; Pierre nous présente les 2 livres qui sont sortis chez « Petite Capitale » :

« Moi je laisse faire, je regarde les étoiles » d'Eric Didier

« Méditations métapsychiatriques » de Claude Jeangirard.

Il est question du colloque de Grenoble.

Il semble que le cheminement des collègues qui se sont réunis pendant 3 ans, en vivant « L'effet Cartel », qui a joué dans leur façon de travailler, n'a pas eu les suites espérées, et n'a pas été pris en compte dans les ateliers dont les modérateurs n'ont pas participé à ce parcours préparatoire.

Les retours varient bien sûr suivant les ateliers, mais on constate à nouveau que la clinique qui est évoquée n'est pas la clinique traditionnelle du psychanalyste ; et que c'est au psychanalyste à se situer de façon à ce que l'inconscient puisse être entendu, en ce qu'il est pris dans toute parole, même dans des pratiques de psychothérapie. Outre le dispositif de la cure type, où il s'agit d'évacuer l'objet scopique, le psychanalyste peut trouver une place en tant que « passeur de l'incs », dans d'autres circonstances.

Albert, qui participe à la formation de jeunes psychiatres sur 5 ans, travaille dans ce sens avec eux et

ils sont très intéressés, parfois conduits à une demande d'analyse personnelle.

L'analyse produit des gens qui ont Une parole qui démonte la pensée.

Parlons de la psychanalyse en marchant, en la mettant en acte.

Pierre donne des cours à la fac : « sortir de la bêtise universitaire ».

Reprise de la question : transmission et enseignement.

Pierre propose le thème sur lequel il travaille depuis longtemps: "de l'objet enfin en question"...

...Et ce sont les objets qui mènent la danse.

Et le cartel B entre dans la danse...

Pierre nous enjoint de nous intéresser dans ce contexte, à la pensée subtile de Marx : on ne serait pas loin de faire une psychanalyse des objets...

Une lecture de Marx (et de beaucoup d'autres) en s'appuyant sur les avancées de Lacan. Tous touchés par la perversion de cette société dirigée par les marchés, nous pouvons peut être à partir d'une place de psychanalyste avancer une position critique.

D'abord, en approfondissant le lien objet/marchandise/fétiche. Ces fétiches en ce qu'ils recèlent un secret. « La marchandise recèle un secret au-delà de sa valeur » (Marx).

C'est à dire en relisant Marx :

La valeur d'usage de l'objet/marchandise fabriqué par l'homme. La valeur d'usage est attribuée par l'homme en fonction de son utilité. L'objet produit par le travail de l'homme a une valeur d'usage en ce qu'il satisfait ses besoins.

La valeur d'échange : assure l'équivalence des marchandises entre elles elle se mesure en temps de travail nécessaire à leur production.

« Celle-ci finit par être considérée comme la valeur intrinsèque des objets et par remplacer leur valeur d'usage quand les hommes oublient que les objets ont été fabriqués par d'autres hommes et qu'ils ont leur utilité propre. C'est ce que Marx nomme le fétichisme de la marchandise. » (J Attali : Karl Marx).

La richesse (valeur utile) est un attribut de l'homme, la valeur est un attribut des marchandises, elle leur appartient.

La spéculation : est l'intervention humaine sur l'abondance ou la rareté d'une marchandise (qui peut être de l'argent) de façon à modifier sa valeur d'échange.

Si l'on considère que dans la société capitaliste les rapports sociaux sont dépendants de l'échange des marchandises, (cad de la reconnaissance des objets quant à leur valeur marchande en effaçant leur valeur d'usage qui permettrait à l'homme de rester le sujet de la production et de l'usage de l'objet), on

appréhende cette opération, ce tour de passe-passe qui consiste dans le changement entre la place de l'homme et celle de l'objet.

Lire : le caractère fétiche de la marchandise et son secret (4^{ème} partie du 1^{er} chapitre de la 1^{ère} section du livre 1 du Capital).

A partir de là nous sommes invités à quelques lectures :

Günther Anders « l'obsolescence de l'homme » 1956.

3 arguments:

1. L'homme a créé des machines tellement performantes qu'il a honte de ne pas être à leur hauteur.

2. Concept de supraliminaire : c'est tellement gros que ça marche. Différent de l'infra-liminaire qui dirige l'inc vers l'achat d'une marchandise.

Le supraliminaire est illustré dans l'histoire de la bombe atomique la bombe qui *demandait* à être utilisée...

La décision d'envoyer la bombe a été prise avant que l'ultimatum ne soit lancé aux japonais.

Initialement le projet était de l'envoyer sur Kyoto, mais un gradé américain, un peu au fait de la valeur culturelle de la ville, a insisté pour la préserver et le choix s'est alors posé sur Hiroshima.

L'aviateur qui a lancé la bombe l'avait appelée « little boy » et son avion « Enora Bay » du nom de sa mère.

Dans cet exemple les relations tissées entre l'aviateur et ces machines sont humaines...

On a affaire à des objets (puissance des mégamachines) auxquels est laissée une autonomie qui interroge sur la place que prend l'homme, et surtout sur celle qu'il ne prend pas !

3. Le système de production des objets dans la société capitaliste s'accompagne de la diffusion de l'idée que l'on a besoin des objets qui nous sont proposés.

C'est le passage de « l'homme dans la cité » à l'utilisateur ou au consommateur, termes qui définissent alors la place qu'il a dans le champ social.

La question de cet impérialisme auquel est soumis l'être humain est abordé longuement par Octave Mannoni.

En 1951 dans « Lettre à monsieur le directeur ».

Repris dans « La machine » en 77 puis dans « Lettre personnelle fiction lacanienne d'une analyse » publié chez Denoël en 90 (Mannoni est mort en 89).

De la colonisation, à sa propre analyse, Mannoni avance : « nous sommes tous colonisés »... « la machine c'est l'Autre non barré »...

Discours de De Gaulle à Washington en 1960 « la machine a pris le pouvoir sur la terre »...

Stiegler : il y a des désirs qui peuvent réinvestir le monde de la machine. ex des hackers/ les anonymes ;

La mininuck (bombe nucléaire de faible puissance utilisée pour faire exploser des bunkers. Etats Unis de puis 1997. D'autre part jeu vidéo) va demander à son papa et à sa maman d'aller jouer dans le jardin.

Les choses entre elles ont des relations humaines, les hommes entre eux ont des relations de choses, il y aurait une chosification des relations humaine et une humanisation (anthropomorphisation ?) de l'objet au détriment de la valeur humaine.

Dimension discursive de la machine qui est un prolongement du discours du maître.

L'homme a créé la machine et par là un nouveau Maître avec son corollaire : l'illusion de la production d'un discours qui échapperait à la loi de la castration.

Dans toutes les classes, populaires comme bourgeoises, l'homme aspire à un mode de vie et à des références bourgeoises ; il y a une perte qui ne dit pas son nom; L'homme qui a moins aspire à plus.

La *différence* se fait et surtout se dit, en terme d'argent. Elle est quantitative.

Mais à travers le monde entier la perte des *différences* de culture, de savoirs faire, de modes de vie, correspond à la perte de la valeur d'usage de l'objet.

Aliénation de tous les hommes qui ne sont plus des humains s'ils n'ont plus de valeurs culturelles transmises à travers les générations.

L'image du monstre qui se gave de bière et de hamburger devant une télé hurlante est mondiale.

Lacan part de la plus value de Marx et opère un glissement dans le champ du discours ;

En psychanalyse, il n'y a de rapport social qu'en terme de discours ; le passage d'un discours à l'autre produit toujours un reste pour chaque discours.

Ce reste référé à la plus value chez Marx, Lacan le nomme le plus de jouir.

C'est quelque chose du corps qui n'est pas pris dans le signifiant ; il n'y a pas de rapport sexuel, ce qui peut aussi se dire il n'y a pas de rapport textuel.

Dit autrement : c'est la différence entre la chose cogitens /pensée réflexive, et l'étendue, le corps, le réel (cf. Descartes).

L'objet fétiche chez Freud, toujours lié à l'angoisse de castration, est installé afin de nier le manque chez la femme. La fétichisation est une manière de masquer le réel, de boucher le trou.

Le corps fétichisé est le corps objet de la technique. Ex de la chirurgie esthétique.

Ex le corps dans la prostitution à partir d'un reportage vu à la télé : 2 femmes dont c'est le gagne pain, ne sont pas d'accord (signifiant...) l'une dit qu'elle loue son corps et que ça lui convient de gagner – bien – sa vie comme ça, l'autre qu'elle arrêtera dès qu'elle pourra, que ça lui est insupportable.

Pour certains cela illustre la question de la parole fautive, du déni de l'une... désaccord dans le cartel. Ex la parole inentendable: témoignage d'un « liquidateur » à Tchernobyl « un cauchemar dont on ne se réveille pas ».

Dans cette société de communication et de marchandisation les exemples sont innombrables de la perte d'une possibilité de subjectivation des rencontres, la fétichisation de l'objet vient boucher le trou du réel.

Si on revient à la plainte des patients et à leur mal de vivre, englués dans des énoncés souvent ternes, d'un discours convenu et préfabriqué, on leur suppose de demander une psychothérapie. Mais n'est ce pas simplement de leur part une adéquation au discours dominant, et nous qui tombons après eux dans ce piège ? N'avons nous pas à lire le versant subversif de notre rencontre, la faille dans leur texte.

La mélancolie, non comme une donnée individuelle (ce qui n'empêche pas d'être en outre individuellement déprimé), ou diagnostique, mais comme un étouffement mortifère de la vie sociale, réduite aux échanges marchands et à la misère humaine où l'alternance des discours de maîtrise, de l'un ou de la machine, nous replonge dans la dialectique hégélienne toujours d'actualité du maître et de l'esclave. Le drame de la plainte des patients est de plus en plus souvent relayé tragiquement par une plainte des psychanalystes, ou plutôt de ceux qui sentent confusément que d'être envahis par cette plainte, ils ne sont plus les vecteurs d'une interprétation psychanalytique.

Comme il en fût question à Grenoble : l'instrumentalisation de la parole conduit vers une production sans reste et prépare chacun à une « servitude volontaire ».

A la psychanalyse de frayer encore une fois le chemin d'une parole subversive, celle d'une poétique des corps,

A la psychanalyse de porter l'invention, dans sa prise en compte du réel qui nous fonde.

NB : ce texte est la reprise, et une tentative d'articulation des éléments évoqués lors de notre rencontre. Il n'est qu'un outil de travail.

Compte-rendu de Anne Jaeger

Groupe C

Pour (m')oublier...

« *Learn to forget...* »

Jim Morrison, *Soul kitchen*, album "The doors", 1967.

Avant d'oublier...

De mes re-tenu.e.s de notre réunion du groupe C, chez Patricia Philippot le vendredi 20 janvier dernier, je re-garde : « l(e) (je) (m)'oublie ». Chacun a pu y témoigner de, et partager cet importance de l'oubli, des oublis, de nos oublis, dans « notre » clinique... malgré et, peut-être surtout, grâce aux tours et aux détours, qu'ils nous jouent, aux surprises qu'ils réservent. L'importance des oublis, de l'oubli, pour entretenir une certaine *intranquillité* du psychanalyste ? Si nous oublions les paroles, nous continuerions à nous souvenir de l'air. Patricia a évoqué ces moments, où, même des années après, réentendre une voix suffit à lui faire revenir « sa » musique, là où le seul nom ne lui rappelait rien.

Martine Delaplace nous a fait repartir de la question de la spécificité d'une *clinique psychanalytique*, intitulé du dernier séminaire des CCAF. C'est Jean-Pierre Holtzer qui, par un exemple tiré de sa clinique, nous a fait part de la place de l'oubli dans celle-ci. Bertrand Phésans a rappelé ces vieux psychiatres – les jeunes ne s'occuperaient plus que de *l'ici et maintenant*, comme me l'a affirmé, tantôt, une jeune consœur hospitalière à propos d'un adolescent, même si elle pouvait entendre qu'il y avait peut-être aussi quelques cadavres dans les placards –, ces vieux psychiatres, donc, qui, à l'évocation d'un nom sont capables de dérouler toute une histoire, une biographie – ou plutôt, peut-être, une *hétérothanatophonie*, comme le rapporte Michèle Skierkowski de la traduction par Jacques Nassif du dernier livre de N.A. Braunstein, *Les présages* (cf. *Le Courrier* des CCAF, janvier 2012, p. 31-34).

Convoquer l'oubli appelle en un même temps le non-oubli : la vérité. L'un va pas-sans l'autre, et réciproquement. *La psychanalyse pas sans la psychiatrie*, a soutenu Jean-Pierre. *Lacan pas sans les psychoses*, ai-je poursuivi. Lacan pas sans *Aimée, à la folie*, les folies des Marguerite. Une clinique psychanalytique du côté de l'oubli, une médicale du côté de la vérité, et son paradigme actuel, l'évidence : *evidence based medicine*. Descartes loge l'évidence à l'auberge de la vérité ; il ne nous en donne *évidemment* pas la clé. Cela donne une clinique médicale qui se fait à l'extérieur de la chambre du malade ; cela lui donne son style dans son abord de l'altérité : *condescendant*. L'évidence consiste à se courber un peu, à fermer un œil (la vérité ne peut que se mi-voir ?) et à essayer de regarder par un trou de serrure.

Lacan a suffisamment souligné l'importance du rapport particulier qu'entretiennent l'écrit et la lecture dans le judaïsme, rapport que Freud aurait tenté d'universaliser avec la psychanalyse. Sous l'évidence, sous le manifeste, apparaît de disparaître le latent : hypothèse de l'Inconscient. Je retombe là dans le travers – plutôt masculin ? (clin d'œil montpelliérain) – d'oublier sa clinique dans la

théorie, et non l'inverse – plus féminin ? –, qui, assurément, est bien plus opérant. Martine est venue me le rappeler en posant, au-delà du fond, la question de la forme que nous pourrions donner à notre travail pour en faire part, le faire passer, au cours de colloque de septembre.

Si dans le fonds, on peut imaginer (s')oublier, et *encorps...*, dans la forme, comment apporter et rapporter, dans notre colloque, une clinique de l'oubli ? Et *par dessus le marché*, l'apporter dans le style des CCAF, pour autant qu'il y aurait un style des CCAF, si ce n'est peut-être celui de maintenir vive cette interrogation. Nous avons passé en revue pour les écarter, avec par ordre de rejet décroissant et chronologique : les cas cliniques, les présentations de malades, des fictions de cas cliniques, celles de présentations de malades, etc. ...

À oublier d'urgence...

Compte-rendu de Luc Diaz *faciebat*,

Précisions

Samedi 24 mars à Montpellier

Journée préparatoire au colloque de septembre 2012

**à l'Hôtel Holliday Inn
3, rue de Clos René
(Près la gare SNCF)**

Le dispositif prévoit 3 salles pour les 3 groupes, de 9h. à 12h.30.

Un déjeuner sur place sur inscriptions (auprès de Michèle Skierkowski)

Une réunion plénière de 13h.30 à 17h.

Vendredi 23 mars 2012 à Montpellier

De 14h à 20 heures

**à l'Hôtel Holliday Inn
3, rue de Clos René
(Près la gare SNCF)**

Pour donner suite à la rencontre du 10 septembre 2011, qui a eu lieu à Montpellier, le Mouvement du Coût Freudien, le Cercle Freudien, l'Insu et les CCAF se réuniront à nouveau.

Je vous ferai parvenir dès que possible davantage d'information sur cette réunion et les thèmes qui seront abordés.

Le Colloque des CCAF prévu les 29 et 30 septembre à Paris, aura lieu à :

**l'Institut de Théologie Protestant
83 bd Arago
Paris 14^{ème}**

(Métro Saint Jacques)

Ce colloque sera public, vous pouvez d'ores et déjà l'annoncer et/ou communiquer au Conseil toutes vos idées, contacts... pour diffuser l'information.

[\(martinedelaplace@gmail.com\)](mailto:martinedelaplace@gmail.com)

Une annonce papier et internet sera prochainement à votre disposition.

Mise de fond(s)

Jacques Nassif

Les textes ici publiés ont été adressés à un petit groupe de personnes pressenties pour lancer un projet d'enseignement qui se situerait résolument hors association, mais qui aurait eu besoin pour pouvoir se soutenir d'un site internet évolutif, d'un secrétariat qui s'occuperait de toute la logistique indispensable et d'une cellule d'organisation suffisamment inventive, avec des plumes alertes et des idées neuves.

On peut dire aujourd'hui que ce projet a capoté, faute d'un minimum d'entente entre son initiateur ou possible organisateur, et les enseignants pressentis, tous faisant au départ partie néanmoins des C.C.A.F.

Je m'adresse à nouveau en faisant publier ces textes dans notre bulletin à cette association, considérée comme la plus susceptible de donner son aval à un tel projet, en me demandant si une mise de fonds indispensable pourrait lui être accordée par le bureau, puis par l'assemblée des membres, au moins lors de son lancement, à charge, pour les enseignants du style ici préconisé, de parvenir à s'entendre sur les mises et les enjeux, particuliers à chacun, dans leur relation respective à l'éventuel public que leur nom ou leur savoir-faire sera parvenu à attirer.

Résister

Le paysage où peut s'insérer aujourd'hui la pratique d'un psychanalyste a changé, et plus particulièrement si l'on prend en compte la situation où se trouve celui qui souhaiterait se déclarer psychanalyste, ouvrir un cabinet et obtenir un nombre significatif de demandes qui pourraient, s'il sait s'y prendre, devenir des cures par la parole méritant le nom de psychanalyse.

Cette situation peut être caractérisée par un certain nombre d'impasses qui dessinent les arcanes d'un véritable labyrinthe.

Les œuvres de Freud, malgré ou à cause de la multiplication des traductions qu'elles occasionnent, commencent à être bien connues. Le fait qu'elles puissent être relues comme des témoignages originaux qui relativisent et repositionnent la lecture qu'en a tentée Lacan dans son enseignement oral ou dans ses écrits souligne la nouveauté du savoir qu'elles recèlent encore, mais ce retour à Lacan à travers Freud permet aussi de mettre plus en relief l'originalité de la refondation lacanienne et le style différent dont il a marqué la pratique.

Mais suffit-il de lire ces textes, même éclairés par la lumière souvent vive que les enseignants de l'Université peuvent aussi jeter sur eux, pour devenir psychanalyste aujourd'hui ? Et comment le

nouvel impétrant, comme on disait autrefois dans les ordres, peut-il se repérer, étant donné l'offre, de plus en plus cacophonique et dissonante, que lui prodiguent les différentes associations et regroupements d'associations dont on ne sait plus très bien si elles sont des corporations qui mettent l'analyse en listes ou des clubs savants qui promeuvent une science par laquelle ils ne sont pas eux-mêmes concernés ?

La troisième impasse n'est pas la moins préoccupante : les pouvoirs publics, convoqués à intervenir dans un domaine qu'ils ignorent et refoulent en principe, mais par les psy de tous poils eux-mêmes, soit à cause des abus qu'ils n'ont pas su empêcher soit à cause des querelles entre disciplines d'obéissance violemment antagonistes, bien qu'occupant le même terrain et se disputant le même type de clientèle, ont pensé qu'ils pourraient avoir leur mot à dire et légiférer dans un domaine où les usagers auraient besoin d'y voir clair ou d'être protégés du charlatanisme. L'Etat a donc pondu dans les différents pays européens des lois sur le statut ou le titre de psychothérapeute qui ignorent significativement la psychanalyse, tout en sachant fort bien que ces mesures constituent le moyen le plus adéquat pour la neutraliser et la marginaliser.

La transmission de la psychanalyse, non pas en tant que prestigieux hochet théorique, mais en tant que pratique modeste et efficace de la « règle fondamentale », est donc sérieusement en péril. Et c'est pour obvier à son obsolescence que le projet qui se dessine d'une nouvelle façon de la délivrer de ces trois types d'entraves, pourrait tenter d'être mis en place, destiné plus particulièrement qu'il serait à tous ceux qui veulent encore relever le défi de s'installer psychanalyste dans une société qui fait tout pour leur rendre cette tâche rigoureusement impossible.

Exister

Ce qui empêche d'exister un psychanalyste aujourd'hui, c'est d'abord et paradoxalement la théorie et la clinique qui va avec, exactement comme le soutenait Charcot à propos de certains symptômes, encore non répertoriés à son époque, comme si ce n'était pas toujours et avant tout la dimension du sujet qui occupait cette place d'une existence inédite et qui impose sa prise en considération, pour peu qu'un psychanalyste, justement, soit convoqué pour en prendre acte.

Car le pendant de la règle fondamentale au respect de laquelle se contraint l'analysant, est précisément – et cela n'a pas été jusqu'ici suffisamment accentué – que le psychanalyste putatif s'engage, pour le devenir effectivement, à ne pas considérer cet analysant qui lui parle comme un cas venant illustrer la théorie reçue et vérifier les hypothèses préconçues que celle-ci lui fournit. Car sinon, le sujet en question ne lui apprendrait donc rien de nouveau sur ce qu'est l'inconscient aujourd'hui et sur les symptômes qu'il crée pour se camoufler encore un peu mieux qu'il ne l'a fait jusqu'à présent.

Oublier la clinique est donc au fondement de la pratique d'un psychanalyste dont il y a ainsi lieu de renouveler sans cesse l'ouverture, la disponibilité et la fraîcheur. L'enseignement qui se tenterait dans cet esprit viserait donc, et à bien intégrer ce qu'est cette clinique dont il y a lieu de se dégager pour écouter, et à considérer que le savoir inconscient est quelque chose à extorquer, car il se dérobe constamment, tombant sous le coup de toutes sortes de refoulements et de déguisements.

Contrairement à la politique dans laquelle restent prises la plupart des associations mentionnées plus haut, la transmission de la psychanalyse ainsi repensée devient plus une affaire de création que de

reproduction et elle concerne davantage l'énonciation dont serait capable un psychanalyste dans les dispositifs où il aurait à se manifester comme tel, que les énoncés d'un savoir qui est éventé aussitôt qu'il a été engrangé, ne pouvant en aucune façon être resservi et réemployé pour d'autre cas.

Or la création d'un psychanalyste n'est pas une affaire de formation, jamais en tout cas suffisante, quel que soit le champ du savoir dans lequel elle s'est déployée, serait-ce justement celui de la théorie analytique la plus sophistiquée, mais une question de passage d'une limite entre le savoir et la vérité et de maintien farouche d'une négation de tout ce qui pourrait s'appréhender comme constituant son être une fois pour toutes assigné.

L'existence d'un tel psychanalyste, s'offrant à le devenir et tentant de le rester durant tous les aléas et rebondissements d'une cure, est donc tributaire de deux instances qu'il s'agirait de mettre en acte dans le projet d'enseignement proposé : la première serait celle d'un lieu où la déclaration de son installation et de sa prétention serait enregistrée et rendue publique ; et la seconde serait celle de dispositifs mis en place pour que l'énonciation de ces psychanalystes soit recueillie pour qu'ils donnent à penser, serait-ce à leur insu, que c'est bien la cure qu'on attend d'un psychanalyste qu'ils sont parvenus, avec un tel ou une telle, à pratiquer.

Notre projet part donc du constat que c'est précisément en ces deux points que les associations qui privilégient la reproduction d'un savoir patenté sont carentes et défaillantes. Le savoir qu'elles dispensent peut certes être de bon aloi et être soutenu au nom de la conformité au discours qu'ont érigés Freud et Lacan, que celui-ci soit ressassé ou réamalgamé et affiné. Il n'en reste pas moins qu'une certaine pratique de ce savoir dont le nouvel analyste se rendrait capable de disposer n'est pas immédiatement à sa portée entre la fin de sa cure, souvent ici anticipée, et le début de son installation, toujours prématurée, mais qu'il ne s'agit précisément ni d'interdire ni de favoriser en l'autorisant.

C'est précisément pour s'occuper de cette étape d'un apprentissage et du maniement du transfert et du jeu avec les règles de la règle fondamentale que serait proposée cette nouvelle forme d'enseignement au sein des dispositifs d'énonciation où se risqueraient tour à tour des analystes plus expérimentés avec des analystes en passe de le devenir, ces stades pouvant à tout mo-

ment s'inverser, les premiers pouvant évidemment apprendre des seconds s'ils ne se seraient pas laissés enkyster dans l'une ou l'autre de ces résistances à la psychanalyse dont les associations existantes leur offrent toutes sortes de ready-made.

**“Proyecto de Enseñanza 2011/2012
Hacia la formación de un psicoanalista
El pasaje de la enseñanza universitaria
al saber hacer del analista”**

Peut-être y a-t-il lieu d'en rabattre et faut-il accepter (comme le font ici mes amis Hugo Ruda et Hugo Levin, dans leur école de Buenos Aires, qu'ils ont pourtant appelée « Ecole de psychanalyse lacanienne ») de faire une distinction aussi tranchée, entre « l'enseignement universitaire » et le « savoir-faire de l'analyste » ? Peut-être surtout y a-t-il lieu de revenir sur la rodomontade lacanienne prétendant qu'il ne saurait y avoir de « formation d'un psychanalyste », mais seulement des « formations de l'inconscient » ? Peut-être peut-on aujourd'hui se dire prudemment qu'il y a lieu de réunir des conditions propices qui permettraient d'aller « vers » la formation « d'un » psychanalyste, puisque ce sont les termes soigneusement pesés de leur tentative de retransmettre ce qu'ils « savent faire » ?

Car il s'agit bien, somme toute, d'un faire, même si c'est au départ un faire semblant, et l'on sait bien que ce faire concerne le maniement d'une chose bien concrète, puisqu'il s'agit de l'amour de transfert, à propos duquel l'on voit bien qu'il importe d'instaurer toutes sortes de règles, si l'on ne veut pas se condamner à l'impuissance où s'enferme le professeur ou à la puissance à laquelle prétend le politicien.

Les formulations freudiennes sont ici précieuses, en ce qu'elles balisent le terrain pour instaurer un parcours en chicane qui serait borné par deux pôles de révolusion à éviter : le psychanalyste devrait inventer son chemin entre celui du *prêtre* et du *médecin*, ou s'accommoder d'une situation où il ne lui serait jamais vraiment *permis* d'exercer, sans qu'il devienne pour autant *interdit* de le faire, ces deux ni-ni ne se recoupant pas nécessairement en ce qui concerne la portée de leur acte, mais dessinant bien l'existence d'une chose à cerner dont le résultat n'est pas acquis à l'avance.

C'est bien dans cet esprit que nous tenterions d'instaurer une forme de retransmission du faire de l'analyste qui s'opposerait résolument à l'enseignement universitaire, posé certes comme un préalable, mais considéré comme un obstacle à surmonter, dans la mesure où il ne saurait assurer la *diversité* à laquelle nous tenons pour définir la position d'un psychanalyste ou sa formation, ni préserver l'indispensable *aléatoire* de sa réussite ou de son échec.

Nous constatons, en effet, que dans la plupart des associations qui dispensent un enseignement de psychanalyse, ce n'est pas du tout dans cet esprit que cette pratique est abordée, puisqu'il est prétendu qu'au travers des textes de Freud ou des énonciations de Lacan, c'est bien à un savoir qu'il y a lieu d'accéder, le maniement des manifestations de la personne à laquelle on aura affaire dans le cadre d'une analyse étant laissé au soin de l'intransmissible de qualités relevant davantage de la bonne éducation (même si celle-ci doit être assurée par l'analyse personnelle ou les contrôles, et non plus par un ersatz de famille ou un semblant d'école) qui vous fait nécessairement verser dans un conformisme institutionnel, alors que l'on sait bien pourtant qu'il y a lieu de privilégier le fait que de l'invention sera toujours nécessaire, si l'on veut qu'une cure devienne celle où l'on aura affaire à un psychanalyste.

Nous aurons donc à cœur de multiplier les contributions de psychanalystes venus d'horizons différents, mais acceptant de parler concrètement de leur manières de faire dans tel ou tel cas qui se présente et qui aura nécessairement trait à l'actualité du malaise auquel nous confronte la civilisation d'aujourd'hui. Il coulera donc, pour ainsi dire, de source qu'il sera trouvé inutile de continuer à gloser sur des textes déjà trop étudiés et ne relevant plus de l'invention nécessaire d'instruments nouveaux dans le cadre des obstacles qui se rencontrent pour la menée des cures dans le quotidien d'aujourd'hui.

Nous aurons aussi l'oreille éveillée au fait que l'analyse n'est pas la seule façon de réussir une prise en compte de la vérité des symptômes, mais que la littérature ou l'art peuvent tout autant nous indiquer des issues ou ouvrir des brèches pour la compréhension de ce qui est en cause à travers les plaintes qui amènent un sujet à s'adonner à l'acte désespéré de dire n'importe quoi, comme le veut la règle.

S'inspirer de la réussite des inventeurs de nouveaux chemins, ou tout au moins de l'indication qu'il y a des manières de s'en sortir, si grave que puisse être une souffrance, peut donc tout autant se révéler précieux dans la retransmission de ce dont il est question dans le faire d'un psychanalyste qui se risque vraiment dans son acte, sans être en rien assuré de son bien-fondé, pourvu qu'il éprouve le besoin ou qu'il ressente la générosité d'offrir à d'autres, dans le cadre de ces cartels dont l'invention est à reprendre, la possibilité de mesurer que l'initiative qu'il a prise aura pu porter à conséquences.

«Pernepsy » à Montpellier

Depuis quelques mois, nous nous sommes proposé de travailler la pertinence, dans notre pratique, des structures, névroses, psychoses et perversions. Les textes de Jean Allouch nous servent de point d'appui, pour le moment.

Vous trouverez ici, deux textes, l'un écrit par Luc Diaz et l'autre par Sean Wilder, moments d'élaboration d'un travail qui se poursuit d'un jeudi à l'autre.

Élucubrations (d'un deuxième jeudi) à l'autre...

Luc Diaz

Lors de notre dernière réunion autour des horizons-t-alités¹ du sexe – avec (ce texte d')Allouch, la psychanalyse reparle vraiment, crûment, de sexualité, a souligné fort justement, en substances, Claudine Hérial –, nous nous sommes arrêtés sur la dernière question de ce texte : « Notre beau tableau clinique à double entrée, névrose, psychose, perversion, avec, chacune son mécanisme, Verwerfung, Verdrängung, Verleugnung, nous est-il bien utile ? »²

Les aliénistes, au XIX^e classificatoire, ont commencé par compiler des catalogues des thèmes, puis des mécanismes, délirant(s), avant, dans la première partie du XX^e, de les systématiser ou non, dans un paranoïa(s) versus schizophrénie(s). Ce sont toujours et encorps Le système, les systèmes, la systématisation, qui n'en finissent pas d'assassiner. Les DSM en sont un des plus terrifiants paradigmes : des systèmes non systématisés. Écrans de fumée de théories soit-disantes a-théoriques.

Avant de jeter le bébé avec l'eau du bain, Françoise Wilder nous a proposé de garder, pour partie, pour partir, une des deux entrées du tableau, celles des dits-mécanismes. Jean Allouch avait passé l'autre, d'abord en (se) heurtant les psychoses, avant de faire sauter le verrou par le fourre-tout de la perversion. Après tout, les mécanismes, nous les

voyons, nous les pensons, bien à l'œuvre dans notre clinique. Ce pourrait être une méthode, un chemin, des chemins... pour, comme nous l'a proposé Michèle Skierkowski, à partir du matériel allouchien, que nous y travaillons, rencontrer Jean Allouch, et nous y interroger sur quand dire aujourd'hui ? Par où y (re(très))passons-nous ?

Il me faut revenir à la conférence de François Balmès, *Nom-du-Père et structure* :

« Cette vue du langage se cristallise dans l'énoncé de toute la fin de l'enseignement de Lacan : il n'y a pas de rapport sexuel. Elle est incompatible avec la pastorale religieuse, mais aussi bien avec le politiquement correct et sur le plan scientifique avec la naturalisation du langage. Elle ne cesse de prendre appui sur le Eyhèh asher éhyèh pure énonciation du symbolique comme trou. »³

Avec le Eyhèh asher éhyèh – ce qui cloche est aussi ce qui fait que ça tient –, la caractéristique du père symbolique et des-Noms-du-père chez Lacan, c'est précisément de n'être nulle part représenté(s), y compris dans l'ordre signifiant. Ne pourrions-nous pas ouvrir le procès en re-jetant la forclusion ? Et émettre, sans plus jamais vraiment cesser, ni chercher à sous-maître, l'hypothèse d'un le-Nom-du-Père forclos, chez tout sujet, pris et torturé par le langage qui n'existe pas ? Clos au, en,

de, dans, dehors ? Ne faudrait-il pas être fou, de ne pas l'être, pour ne pas forclure le-Nom-du-Père, ou plutôt, pour ne pas le laisser forclos ? *Éli, Éli, lama sabachthani* ?

Avec cette proposition universelle, *die Verwerfung* fait un premier pas-de-côté. Ça ne cesserait d'avorter. D'avorton, d'animaux. Que (dé)faire alors et du déni et du refoulement ? Dénier la forclusion, puis refouler ce déni, à partir d'un refoulement, qui en deviendrait *a posteriori* originaire de la dite-forclusion, nous ramènerait bien vite, sous cette apparente chronologie, à re-maître en place *pernépsy*. Au mieux, ses strates : l'archaïque, c'est, encorps et depuis toujours, ce qui (nous) gouverne ; le verbe allemand *verwerfen* dit en géologie le verbe français *se déplacer*. Au pire, ses stades : *hubris* de l'Olympe hic !

Ce soir-là, Sean Wilder nous a forgé la particulière affirmative de la proposition universelle proposée par Jean Allouch : *nul sujet ne tient pour égales les pratiques érotiques auxquelles il a pu avoir affaire de quelque façon que ce soit*⁴. Qui serait l'au-moins-un qui ferait *voler en éclats* la proposition universelle que je questionne avec un *le-Nom-du-Père forclos chez tout sujet...* ?

Par le Judaïsme, Moïse, le seul à avoir vu Sa face sans en mourir, ne nous ferait-il pas passer, via Freud, la proposition universelle ? Un vieux fonds (judéo)chrétien de mes créances et de mes dettes me fait craindre la foudre de Zeus, même latinisé en Dieu ; il me fait craindre d'être sacrilège et de blasphémer en élucubrant : dans cette hypothétique Père-version *der Verwerfung*, Jésus et Mahomet ne pourraient-ils pas, à leurs tours, faire figures d'au-moins-d'eux ?

Dans la classique Père-version de la forclusion, les *se-disant-fundamentalistes* islamiques ne paranoïsent-ils pas à l'extrême le-Nom-du-Père : *Allah* n'est jamais un père, ni surtout Le Père, n'est-il pas l'Autre Tout ? Il existe des Islams du Tout Autre. Pour les *se-disant-premiers*, le Coran précise qu'au mieux, Il rend ses règles à Sarah, pour qu'Abraham la féconde, à l'exact contre-point – du point-de-nom du Judaïsme –, à l'exact contre-point, donc, du *Fiat mihi* de l'Annonciation chrétienne, et de sa vie-volante colombe sainte-d'esprit...

Je reli.e.s avec toujours la même sainte colère, *La Légende du grand Inquisiteur*, cette *fantaisie absurde* des *Frères Karamazov*, où Dostoïevski

sous-tient entre Ivan et Aliocha, que, si le Christ revenait, *hom* le re-crucifierait. *Hom* y refuserait toujours et encorps sa liberté, préférant les mystères, *panem*, les miracles, *circemses*, et l'autorité de Satan lui-même. Pardonnons-nous, *hom* ne sait pas ce que nous faisons. L'action se déroule à Séville au XVI^{ème} siècle. Après une nuit dans une geôle de cette perle du Guadalquivir, au cours de laquelle il oppose au réquisitoire du vieillard de quatre-vingt-dix ans, le silence de son *regard doux et pénétrant*, le Christ n'échappe, à l'aube, au bûcher de l'Inquisition, qu'en baisant les lèvres de ce dévot suppôt de son *Ante-Lui-même*, qui lui ordonne de partir, pour ne plus jamais revenir. *Son Royaume* n'est pas de ce monde, qui n'existe pas. Impossible retour...

Aujourd'hui, en 2012, en notre douce France, imaginons un homme, qui y déclare que son père n'est pas son père, mais qu'il est le Fils de Dieu Lui-même – *troubles délirants schizophréniques* –, et surtout, qui, un jour, en visite chez sa mère, à Lourdes, par exemple, s'en prend physiquement aux marchands pour les chasser de « la Demeure de son Père » – *troubles à l'ordre public, et, pire, au sacro-sain (sans le t mentale) capitalisme financier qui se régule, pardon, se régale, lui-même*. Cet homme, il ne peut qu'y finir, en moins de deux, enfermé, à double clé – administrative et médicale – en HO à l'HP, avec toute la barbarie de ces acronymes, chimiquement camisolé à hautes doses. *Injecté*, y ce mot dit-on aujourd'hui. Si un jour, (le Préfet de) l'État le laisse sortir des cages de barbelés, où il peut désormais l'embastiller à sa discrétion, ce sera sous la bonne garde d'une jonction administrative de procédures thérapeutiques de gardiennage ambulatoire renforcé pour, plus que par, les infirmiers du défunt secteur.

*Un beau jour on va voir le Christ
Descendre du calvaire en disant dans sa lippe :
"Merde je ne joue plus pour tous ces pauvres types.
J'ai bien peur que la fin du monde soit bien triste."*

Georges Brassens,
Le grand Pan, 1964.

La première fois où j'ai rencontré Michel Ribstein, au printemps 1990, il m'a offert d'emblée : *l'amphibolie*, et *centripète/centrifuge*. *Du gardiennage à l'insertion sociale... Mais où est la thérapie ?*, continue-t-il de m'interroger, depuis les II^{èmes} rencontres de Saint Alban, le 19 juin 1987.

Le secteur (se) pensait aux détours d'un centre, hors les murs de feu l'asile : un centre de soins d'y prendre soin des soignés – et des soignants, et du secteur. Le patient pouvait espérer y être accueilli dans toute sa singularité, accueilli, même s'il n'y était pas attendu. L'accueil et l'écueil de *les cueille* n'ont jamais cessé de venir fort justement encombrer nos réunions de « régulation », quand je travaillais dans un *Centre Médico-Psychologique*. Un centre où l'on pouvait trouver, où se trouvaient, les soignants, avec toute l'équivocité du signifiant. Pour essayer d'y être soigneusement les moins soit-niant possibles, le centre s'espérait *centrifuge*. Le patient pouvait y rencontrer un soignant, comme un *point de repère* dans cette ville, et la métonymie de ces regards, qui continuent sans jamais cesser de le persécuter. Le secteur se rêvait participer de réseaux (d')humains avec, de, dans, la cité. Le secteur se voulait citoyen. Ceux-là pouvaient lui adresser pour des soins des patients, qu'il pouvait à son tour réadresser, ou adresser, vers ces réseaux, et leur permettre de s'y déplacer sans trop de persécution.

Aujourd'hui, le mouvement s'est inversé : ce sont les infirmiers, qui se déplacent, et/ou qu'on déplace dans l'illusion mortifère d'une interchangeabilité. Ce sont eux, désormais, que le centre centrifuge. Les fous devraient être *hibernothérapés* à domicile. C'est plus économique. À court terme. On paye moins, on panse moins, on ne pense plus. Quand on les fait se déplacer, c'est le plus souvent pour les faire venir, voir, les remmener au centre, ou, trop souvent, les ramener *manu militari* aux seins sourds et enclos de l'HP, en des *réintégrations* désintégrant. Dans tous les cas, c'est essentiellement pour s'y assurer qu'ils prennent « bien » leurs médicaments, et qu'ils *se* nourrissent « normalement ».

L'infirmier spécialisé en psychiatrie, *es-pèce* en train d'inexorablement disparaître, connaissait, dans le quartier, pour y aller parfois lui-même, seul ou accompagné/accompagnant, une bonne petite pizzeria au feu de bois. Le patron y était sympa et accueillant, et, pour ne rien gâter, il faisait des prix modérés. Dans ces questions de regards à vifs, et d'être pris pour... à mort, il n'était pas trop regardant, comme on dit communément fort justement : il laissait, il faisait passer la vie qui va avec...

Le centre est devenu *centre y pète*. Boum... ! Ça fait peur !

Prout... !, au moins, ça nous aurait fait rire un peu, quand même...

« *Il n'en reste pas moins qu'une expérience érotique est radicalement exclue pour que toutes ces autres deviennent possibles, et c'est, Sylvia Bourdon le note avec sa précision coutumière, ... le rire, le rire comme "incitation à la flaccidité"* », note Jean Allouch dans *Horizontalités du sexe*⁵.

Lors de notre dernier jeudi, Jacqueline Garnier-Dupré a évoqué la place centrale, que le rire occupe dans *Le nom de la rose*, le roman d'Umberto Eco.

La question du Bien et du Mal se pose depuis le commencement, depuis la Genèse, depuis le premier dialogue de la Torah, depuis que L'homme et L femme y ont croqué le fruit de l'arbre de la con-naissance. Ils y ont incorporé la graine du langage, qui n'existe pas, du langage, qui divise et tue sans jamais cesser : *je/tu*. Dans la voix de *le-nom-imprononçable*, qui se rétracte perpétuellement, Ève et Adam y ont, de suite, connu la honte : la honte de leur nudité d'avortons, la honte d'être en vie, en vain, nus, la honte de ne pas mourir de honte d'être en vie, en vain, nus... Ils y ont caché leurs sexes : envie. Ils se sont cachés, en vain. Il n'y a pas, ou plutôt il n'y aurait plus, de rapport sexuel... Ils ne seraient plus jamais nus. Ils ne pourraient plus que se dénuder, et/ou être dénudés.

L'angoisse serait, désormais, leur seule nudité. La terreur, leur plus fidèle étoffe.

À l'est d'Éden, ce seraient celles du face à face bondissant des fauves, où le-moins-un-des-deux est d'ores et déjà mort, du face à face pétrifiant de Méduse, Œil de, ou jusques en, la tombe. Les yeux terrifiant, terrassant, ce seraient, encorps, et surtout, les regards des autres, des semblables. Nos regards. *Korè*, disaient les anciens Grecs pour désigner la petite poupée dans la pupille de l'autre, où je devais *me connaître moi-même*... frêle larve de primates néotènes humanisée en fauve.

Voir tue. Dans la chasse, le fauve, qui voit le chasseur, le tue. La vulnérabilité du prédateur devenant proie réfère à la chasse première. Voir tue. Voir vise, et divise. Dans la fascination, être vu, c'est être dévoré. Le chasseur pour tuer le fauve, Persée pour tuer Méduse, doit voir sans être vu. Voir, c'est prendre ; être vu, c'est être pris. La pen-

sée est une main prédatrice et/ou suppliante, sublimante. Penser, c'est comprendre ; *con-pris*, c'est être pensé, c'est être pris pour...

Cette question – du Bien et du Mal, de honte, de ces *vois-le*, ou plutôt de ces *être-vu*, de ces *être-pris*, plus que de ces *m'as-tu-vu ?*, et encorps... *m'as-tu-pris-pour ?* –, nous l'apportons tous, sans jamais vraiment cesser, jusqu'à la mort. Celles ou ceux, que l'on disait psychotiques, *me* l'apportent plus vivement encorps. Des questions de vie et/ou de mort, de honte. Au décours de ces moments que l'on dit aigus, elles y sont à fleur de peau.

Il n'y a qu'un problème philosophique vraiment sérieux : c'est le suicide. Juger que la vie vaut ou ne vaut pas la peine d'être vécue, c'est répondre à la question fondamentale de la philosophie. Le reste, si le monde a trois dimensions, si l'esprit a neuf ou douze catégories, vient ensuite.

Ce sont des jeux ; il faut d'abord répondre.

Albert Camus,
Le Mythe de Sisyphe, 1942.

Jean Allouch, *Vous êtes au courant, il y a du transfert psychotique*⁶, : « *La folie fait appel.* »

To be or not to be ? Appel à répondre ? Appel à re-n'être et/ou à être pris pour, pour et/ou par ceux qui se prennent pour... ?

Lors de notre dernière réunion, Delphine de Roux nous y a fort justement souligné que c'est avec, par, le transfert que Jean Allouch aborde *per-népsy*.

« *Nous rejoignons par là ce sur quoi avait débouché notre étude "phénoménologique" : c'est à un semblable, à un petit autre supposé savoir s'y prendre autrement avec la persécution que cette demande est adressée.* »⁶ (p. 19)

Avec encorps en tête ce texte, j'ai entendu l'autre jour, en séance : « ... *je suis noyé dans les regards des autres.* » Pas *je me noie*, mais bien : *je suis noyé*... Nous reviendrons sur la forme passive plus loin. Allouch attaque son propos par ces phrases, et surtout ces questions, à la dernière desquelles, j'ai spontanément envie de répondre : *Ben, si !*

« *Il y a un transfert psychotique, une modalité du transfert spécifique à la psychose. En quoi consiste cette spécificité ? À quoi tient-elle ? Mais ne serait-il pas plus simple de reconnaître qu'il*

s'agit du transfert et que le psychotique s'y inscrit exactement de la même façon que quiconque ? »⁵

Dès la deuxième page, il distingue cependant :

« *Marquons la spécificité du transfert psychotique d'une formule : le névrosé transfère, le psychotique pose transférentiellement.* »⁶

Position, distinguée plus que distinctive, dont il ne se démarque pas tout au long de son texte, qu'il conclut sur l'analogie entre le psychanalyste et le psychotique, en les faisant, tous deux, *poser transférentiellement*, avec leur peur d'y mettre *trop de leurs plis*. Comme s'il (se) heurtait d'entrée (au) *le roc de l'aliénation*, cher aux aliénistes, dans leurs (s)abord(age)s des altérités (p. 5-6) :

« *La question du transfert psychotique n'est susceptible d'être posée comme question que si nous excluons, [...], ce que j'appellerai désormais le roc de l'aliénation (cet épingle nous suggère qu'il n'est pas moins artificiellement construit par le discours psychiatrique que ne l'est le roc de la castration dans le discours du psychanalyste).* »⁶

Michel Ribstein parlait du *noyau irréductible* des psychoses, comme d'une notion *partiellement fautive* : « *Il y a toujours une dynamique vivante dans la psychose...* »⁷.

La contradiction entre *le « psychotique s'y inscrit de la même façon que quiconque »*, et « *la spécificité du transfert psychotique* », n'est qu'apparente, si l'on considère qu'il y a du transfert. Point. Il traverserait quiconque de la même façon, et chacun (l')y passerait, à ses manières, singulières. Ça dégagerait vite fait ces odeurs de confessionnal, qui émanent de la notion de contre-transfert, et de ses relents (sur)moïques.

Revenons à la forme passive de tout à l'heure : « ... *je suis noyé dans les regards des autres.* »

« *Tenons donc ferme sur ce passif [elle est prise – pour Jeanne d'Arc en l'occurrence] au regard duquel la psychose se donne non comme une action mais vaut comme réaction. Cet "être pris pour" joue en chacun des phénomènes proprement psychotiques : dans l'automatisme mental, où le "il pisse" prend le sujet pour un pisseur, dans l'interprétation délirante qui n'invente un savoir que réactivement à une interpellation originée dans l'Autre, dans l'intuition délirante où l'insistance d'une signification, aussi énigmatique soit-elle, est*

d'abord posée et reconnue dans l'Autre, et dans le délire lui-même à propos duquel il est quelque peu abusif de parler de tentative de guérison.

C'est d'abord au lieu de l'Autre que le sujet psychotique est pris pour. Ce fait massif, décisif, reste non résorbé par le délire, quand bien même, à certaines conditions, le délire peut permettre au sujet d'assumer cette nomination. L'interprétratrice de Sérieux et Capgras ne se reconnaît pas dans la statue équestre de Jeanne d'Arc. Par contre elle pose transférentiellement, que les passants l'épinglent comme telle. »⁶ (p.8)

Comment y entendez-vous la question de la prise d'empreinte ?

« Pouvons-nous préciser ce qui est alors non-advenu d'une identification résolutive ? Je propose de reconnaître, en ce non-advenu, le défaut d'une prise d'empreinte. Il est étrange qu'on se soit si peu intéressé à l'empreinte alors même que le problème de l'identification ne cesse pas, pour nous, de faire difficulté. L'empreinte n'est pas un signifiant : elle est trace, mais non effacée ; l'empreinte est la trace en tant qu'elle fait identification d'une singularité. L'empreinte comme transcription semble garantir la validité de la ressemblance. [...] Mais filons la métaphore. L'échec de l'identification résolutive, le défaut de la prise d'empreinte n'équivaut pas à une maintenance de la virginité du linge après la rencontre. Tout se passe bien plutôt comme si la prise d'empreinte avait eu lieu, mais à l'encre sympathique ; c'est ici le cas de la qualifier tel : c'est avec ça que le sujet va souffrir. »⁶ (p. 8-10)

« La folie fait appel », cet appel est peut-être ce qui fait le plus écho(s) à, dans, ma clinique.

« Cette formule a de multiples résolutions ; il s'agit d'un appel aux petits autres mais aussi bien de l'appel au transfert qu'elle provoque. Elle n'a cette prégnance, elle n'agit comme cette force aspirante qui n'a rien à envier au fantasme que parce qu'il y a là un mode d'énonciation spécifique et ordonné selon les trois places que nous proposons de distinguer. »⁶ (p. 11)

Allouch y dégage, successivement deux fois, trois places. Je tente de les superposer :

Premièrement, ou secondement, plutôt, peut-être, : celle du sujet, que l'on dit psychotique, qui est « fondamentalement celle d'un témoin. Écrivons même t'es moins afin d'entendre ce que comporte inmanquablement d'atteinte narcissique sa

posture. » (p. 11). À cette place, voyant que « l'Autre voit, [le sujet] ne peut cependant pas voir par [lui]-même. L'assertitude de l'Autre fait surprise mais [il] ne la fait pas sienne pour autant ; ceci non pas en raison de quelque impuissance ou incapacité mais par une impossibilité de structure : étant [lui]-même virtuellement dans la question, [il] ne peut être au lieu d'où cette question peut être tranchée. D'où une... troisième place, présentifiée par ceux qu'[il] interroge : "l'assertitude de l'Autre est-elle fondée ?". » (p. 10)

Deuxièmement : celle de l'Autre « est celle d'où s'origine une assignation desubjectivante, persécutrice par cela même. L'absolutisation de l'assertitude est en ce lieu telle qu'il est exclu que le sujet puisse y porter son appel, y faire reconnaître la validité de son témoignage. » (p. 11)

Troisièmement : celles des autres, ou plutôt de l'autre, qui est, à la fois, dans un premier temps, « présentifiée par les passants. Là la ressemblance est assertée. Pour ce regard-là l'encre sympathique est visible et le reste. » (p. 10), et à la fois, dans un second temps, celle de l'autre : « – écrit avec un petit a – [qui] est celle où le sujet fait valoir son témoignage. L'appel y est formulé comme à une instance qui serait l'Autre de l'Autre qui donc n'existe pas, qui donc ne peut siéger que comme petit autre. Aussi semble-t-il qu'il n'y ait là d'autre alternative que de récuser le témoignage ou de codéliner avec lui. » (p. 11) En conclusion, Jean Allouch propose heureusement une troisième alternative : « s'y prendre autrement avec la persécution » (p. 19) – oui, mais encorps ? C'est cette place – et à la fois, à, de cette place ? –, que le sujet, que l'on dit psychotique, interroge l'autre sur le(s) fondement(s) de l'assertitude de l'Autre, et où « Dans la folie à deux, le partenaire est celui qui dit qu'en son témoignage le fou dit vrai. » (p.10)

Alexander von Humboldt disait : il y a trois positions dans l'espace : hier, da, dort. Ici, là, loin. De ces trois positions dans l'espace dérivent les trois personnes dans la langue : je, tu, il. Je et tu suffisent à toute mémoire. Je et tu suffisent à tout dialogue. Le tiers du dialogue n'est pas à proprement parler humain. Il n'est pas l'homme. Humboldt lui-même acceptait l'idée que la troisième personne, dans toutes les grammaires humaines, est la bête. Il est le *alter* qu'invente la réciprocité linguistique sous la menace de la mort. C'est le fauve dont tous les chasseurs guettent le surgissement dans le réel. C'est l'image originaire et impossible

dont les hommes attendent la survenue dans le rêve chaque nuit, et qui dresse leur sexe au cœur même du sommeil⁸.

Je n'en finirai pas de faire passer ces phrases de Jean Allouch, dans le *droit* fil de (l'*Aimée* du jeune) Lacan : « *C'est ici qu'apparaît éclatante la spécificité de transfert psychotique qui est avant toute chose, Lacan le notait, un transfert au psychotique. Il n'est pas sans savoir et même sans avoir raison dans son savoir. Et nous n'obtiendrons rien de lui si nous lui refusons cela.* »⁶ (p. 12)

Luc Diaz *faciebat*,
Castelnau, le samedi 25 février 2012.

Notes :

- 1) Merci, Michèle (Skierkowski) !
- 2) Jean Allouch, *Horizontalités du sexe*, Proposée le 19 janvier 2001 (ou 2002 ?), à l'hôpital Sainte-Anne, à l'invitation du Cercle Freudien et d'Espace analytique. Titre de cette journée : *Y a-t-il du nouveau dans le sexuel ?*, p. 17.
- 3) François Balmès, « Nom-du-Père et structure », conférence au GRP à Marseille en 2003, in *Structure, logique, aliénation*, Édition érès, Toulouse, 2011, p. 29.
- 4) Jean Allouch, *Horizontalités du sexe*, p. 7.
- 5) *Ibid.*
- 6) Jean Allouch, *Vous êtes au courant, il y a du transfert psychotique*, in *Littoral* n°21, 1986.
- 7) Michel Ribstein, *Du gardiennage à l'insertion sociale... Mais où est la thérapie ?*, II^{èmes} rencontres de Saint Alban, le 19 juin 1987.
- 8) Pascal Quignard, *Les trois personnes de l'espace* (livre-catalogue *Marie Morel*, Exposition Halle Saint Pierre, 10/09/2009 – 7/03/2010, Éditions avec un C comme Chalut-Mots).

Pour la discussion d'« Horizontalités du sexe » (2001) de Jean Allouch.

Sean Wilder

Jean Allouch remarque que, dans la grande légitimation des sexualités à laquelle nous assistons depuis environ 40 ans, deux choses restent taboues : une pratique, le viol, et un objet, l'enfant (p.7). Il s'agit de tabous qui perdurent ou qui se constituent et se renforcent, l'un à cause du féminisme, l'autre (je pense) comme évolution du statut de l'enfant en Occident et comme repli de l'homophobie sur une position l'associant à sa manifestation la moins justifiable aujourd'hui, la pédophilie.

Et *l'inceste* comme tabou ? Il touche à la fois au viol et à l'enfant, la victime étant considérée incapable, en raison de son immaturité, de consentir à l'acte sexuel en connaissance de cause. Mais qu'en serait-il de relations sexuelles consenties entre parents proches adultes ? Et que dire du fait que pour beaucoup de gens, toute relation sexuelle est répréhensible dès lors qu'il y a un « important » écart d'âge entre les partenaires, même si ceux-ci sont adultes. Peut-être ces relations suggèrent-elles trop l'inceste ? Ce serait de cette appréciation que viendrait l'approximatif « incestuel ».

Ces questions se formulent par rapport à une définition que m'a donnée mon premier psychanalyste de ce qui est sexuellement permis: tout, à condition que ce soit entre adultes consentants. Définition valable pour la seule psychanalyse ? Nous savons que la loi civile continue d'incriminer certaines pratiques au titre qu'elles créent un trouble à l'ordre public — même si elles s'accomplissent en privé et à l'abri des regards. Mais la loi civile n'est pas superposable à la loi, psychanalytiquement conçue.

La question de la masturbation occupe une place importante dans l'article de Jean Allouch. C'est, me semble-t-il, le thème le plus important mais aussi le plus scabreux qu'il y aborde, ce qu'il fait par le biais du lien entre masturbation et l'offre massive d'imagerie érotique dans la publicité, à la télévision, sur la toile. Il forme l'hypothèse que c'est la normalisation de la masturbation qui a précédé et ouvert la voie à celle de l'homosexualité (pp.9-10)...et par là à celle de toutes les sexualités (entre

adultes consentants). Et Allouch de conclure que « la masturbation serait devenue non seulement normale mais...la norme » (p.9).

Si tel est le cas, force nous est de poser avec Allouch la question : « La masturbation n'aurait-elle...gagné [contre la morale sexuelle antérieure] jusqu'à recouvrir l'ensemble des pratiques érotiques (la baise comme masturbation à plusieurs) ? » (p.10). Renversée en affirmation, c'est une proposition que ne renierait pas un psychologue moraliste, genre La Rochefoucauld. Elle n'est pas incompatible avec la conception quasi-solipsiste de l'âme humaine que l'on rencontre sous des formes plus ou moins explicites jusque dans la théorie analytique.

Il me semble que ces questions impliquent le statut de *l'objet* sexuel. Rappelons le « remède » proposé par les hygiénistes tel qu'Allouch le formule: « immoler le vice à l'autel...de l'hymen » (p.10). Si je ne me trompe pas, une étape dans la normalisation de la masturbation a été la distinction faite entre l'auto-érotisme (« narcissique », mauvais !) et l'allo-érotisme (bon !), la masturbation pouvant être « légitimée » comme allo-érotisme par la mise-en-scène dans le fantasme masturbatoire d'un.e partenaire imaginaire désiré.e. La pulsion viserait alors un objet autre que le corps propre du/de la masturbateur.e. Par contre, il est présumé que, sans cet autre imaginé.e, l'activité masturbatoire aurait pour seul « objet » le corps propre du/de la masturbateur.e et que cette masturbation relèverait de l'auto-érotisme, serait de ce fait purement narcissique et serait répréhensible (« anormale ») en tant que telle. L'objet *a* est venu modifier (un peu ? beaucoup ? à la folie ?) la donne. « Petit *a* est le nom lacanien du point focal du sexuel freudien », écrit Allouch. Si petit *a* est ce qui, repéré dans l'autre, appelle (stimule, provoque, excite) le désir sexuel du sujet, c'est en tant qu'objet partiel, en « pièce détachée » du corps de l'autre (profil, regard, voix, odeur etc. étant considérés comme faisant partie d'un corps), morceau de choix, peut-on dire, qui prédisposerait à

une sexualité correspondante — « sexualité » entendu ici comme pratique, acte, but. Ce serait moins l'orientation qui régit une sexualité, mais l'objet *a* qui détermine l'orientation ?

L'objet *a*, en tant que partiel, tel que je le comprends, possède un caractère de l'objet transitionnel et de l'espace intermédiaire théorisés par Winnicott. C'est un objet imaginé *et* réel, créé *et* trouvé, un objet non-moi, mais qui n'a de valeur pour moi que parce que je l'ai investi subjectivement. C'est un « objet » qui est *entre* sujet et objet, une sorte de grille de perception. Créé, parce que préexistant dans le sujet comme « idée » ou *imago*, trouvé, parce que existant indépendamment du sujet dans la réalité extérieure ; créé en tant que projection du sujet, trouvé en tant que support capable de recevoir la projection. S'il est un facteur aussi bien dans les allo-érotismes que sont l'homo- et l'hétérosexualité, il serait absent de l'auto-érotisme.

La schématisation tentée par Allouch avec les carrés logiques de la p.12, essaie de formaliser la question des l'homo- et hétérosexualités, mais semble trébucher sur la distinction entre auto- et allo-érotisme. Peut-être Allouche, en la réduisant à une question du même et de l'autre (ou Autre), n'a-t-il pas suffisamment distingué les régimes auto/allo et homo/hétéro ?

La part de la subjectivité dans le fantasme et le rôle de celui-ci dans la précipitation du désir font que toute sexualité *pourrait* être considérée comme masturbatoire. Est-ce que la part d'objectalité dans la rencontre avec un.e autre réel.le suffit pour penser qu'il existe une sexualité qui ne soit pas masturbatoire ?

Devant cette question — toute sexualité est-elle fondamentalement masturbatoire ? — Allouch semble botter en touche en convoquant « la différence romantique entre vrai et faux amour [appelé] à juste titre, le grand amour » (p.13). Toujours est-il que le lien de l'amour avec le sexe en tant que tel n'est pas clair, même si, pour Allouch, l'amour constitue un « horizon » du sexe.

Pointons un glissement dans l'argument d'Allouch lorsqu'il cite Freud comme critique sinon comme détracteur de la masturbation. Ayant cité Freud :

Il manque toujours quelque chose pour que le décharge et la satisfaction soient complètes — en attendant toujours quelque chose qui ne venait point — et cette part manquante, la réaction de l'orgasme, se manifeste en équivalences dans d'autres domaines, absences, accès de rire, de

pleurs...accès de rire, de pleurs,

Allouch commente : « Qu'est-ce à dire ? Qu'il est exclu, selon Freud, que la masturbation devienne le régime généralisé de la sexualité, sauf à produire un retour symptomatique, dans le réel, de ce qui, dans la masturbation, est exclu...du réel » (p.11).

Je lis « cette part manquante » comme une apposition à « la réaction de l'orgasme ». Si cette lecture est correcte, le retour symptomatique attendu par Freud serait une conséquence de ce que la masturbation ne produit qu'une « décharge et [une] satisfaction » incomplètes. Sauf erreur, Freud parle dans le contexte de la masturbation *infantile* par laquelle l'enfant se procure un plaisir local mais, semble-t-il, rarement critique, orgasmique. La masturbation infantile est auto-érotique. Il en va tout autrement, je crois, pour la majorité des masturbateur.e.s adolescent.e.s et adultes, chez qui la masturbation s'achève en orgasme. Si c'est bien le cas, quel retour symptomatique y aurait-il à en attendre ?

Sans contester (mais sans confirmer non plus) l'observation que la masturbation, même adulte, puisse produire un retour symptomatique, « ce que la masturbation comporte d'insatisfaction » n'est sûrement pas la part manquante de l'orgasme. Il est à chercher, je pense, surtout dans une autre sorte de « part manquante », celle du/de la partenaire réel.le dans l'acte. Moins que le narcissisme, ce serait la *solitude* du/de la masturbateur.e qui serait en cause, sa solitude en tant que sujet lorsque la tension pulsionnelle chute et que s'évanouit le/la « partenaire » fantasmé.e. Ceci me rappelle les paroles d'une chanson populaire américaine, que voici en traduction (et malheureusement dépouillées de leur poésie): « L'autre nuit, mon amour, je rêvais que je te tenais dans mes bras ; mais quand je me suis réveillé et que tu n'étais pas là, j'ai baissé la tête et fondu en larmes ».

Sentimentalisme à part, la chute, d'un moment d'illusion et de désir intense, dans la désillusion sur un plan aussi intime, génère, me semble-t-il, une détresse particulière. Je conjecture que les symptômes évoqués par Freud sont attribuables au moins autant à une détresse de cette sorte, et à ses réverbérations dans le sujet, qu'à l'effet physiologique d'une « décharge » supposée incomplète. L'incomplétude est ailleurs.

Y aurait-il, après tout, des *rappports sexuels* ?

Sean Wilder, Montpellier, 22.1.201

Correspondances

Claire Colombier

En cette année 2012 j'ai choisi d'être correspondante des CCAF. Un choix pour 2012 dont je ne peux savoir ce qu'il deviendra en 2013.

J'avais déjà quitté le dispositif sur la pratique, après 6 tours dont un qui n'était pas le dernier en cartel d'adresse. Je m'éloigne un peu plus, mais je garde un lien et pas des moindres. Je suis partie prenante de Caminantes.

Un cartel qui, bien que très différent, a ceci de commun avec ceux qui m'ont fait choisir les CCAF après bien des tâtonnements : ça travaille, sans qu'on ait l'air d'y toucher, sans qu'on passe des heures à sa table de travail, on l'oublie même ce cartel, ce « work in progress » et puis on le retrouve, au détour d'une phrase, par un mot qui résonne, une idée qui vous traverse. Un cartel où il y a des courants d'air, pas de ceux qui enrhument, plutôt de ceux qui permettent la respiration.

Après plus de quinze ans (et oui, mes amis, comme le temps passe, n'est-ce pas, il m'a fallu compter), n'est-il pas normal d'avoir besoin de changer d'air, de se trouver un ailleurs ?

Je vous avais fait part de mon engagement dans un groupe de travail de pédagogie institutionnelle. Ce fut une façon pour moi de trouver cet ailleurs, de «(re)trouver un groupe où parler de ce qui me préoccupait, « de travailler ce qui me travaille » comme il se dit dans ces groupes. A savoir ma pratique associative pour laquelle j'ai réfléchi sur l'articulation collectif /association (cf. mon article dans le Courrier N°2 de mars 2011) et aussi le travail que je fais avec des adolescents. Je m'y suis par ailleurs trouvé engagée dans une réflexion sur la « fonction – scribe ». Tout cela s'inscrivant dans un collectif dont le mode de fonctionnement me va mieux, je dois le dire, que ce que j'ai pu connaître aux CCAF.

(En écrivant cela, je t'entends, Dominique Le Vaguerèse, me dire que décidément je suis bien « jeune »... de m'indigner encore de certains fonctionnements. : « tous les groupes fonctionnent comme ça et aux CCAF, c'est plutôt moins pire qu'ailleurs » je le sais mais je ne m'y fais pas, sa-

chant qu'autre chose existe, que je suis allée retrouver).

Il y a des moments où nos préoccupations personnelles peuvent s'articuler à celles du collectif, il y a des moments où les chemins ne se croisent pas ou pas assez.

Je me sens dans un moment comme cela. Je suis lasse de certaines pesanteurs, de certaines répétitions, à l'heure paradoxalement où nos collègues du bureau proposent du neuf. Je ne trouve plus d'autre place aux CCAF que cette inscription dans Caminantes. Et une place de correspondante, non seulement selon le statut de ceux qui sont ainsi nommés dans notre association, mais de correspondante qui pourrait bien vous écrire, aux uns et aux autres, quelque chose de ce qu'elle perçoit, de sa place un peu excentrée, d'un fonctionnement, d'un questionnement, d'une vie associative, ou encore de ce qu'elle a lu ou vu et qu'elle aimerait partager avec vous. Le Cabinet de lecture ne fut-il pas ma première « inscription » dans le Courrier des CCAF ?

Paris le 1^{er} mars 2012

Eric Didier :
Moi, je laisse faire, je regarde les étincelles.
Cinq conférences sur la psychanalyse d'enfants.
Petite Capitale – 2011

Michèle Skierkowski

Nous revient de Chine, sous la forme de conférences données par Eric Didier en 2010 à l'Université du Sichuan à Chengdu, un témoignage d'un psychanalyste sur des analyses menées avec des enfants.

Que ce témoignage ait du d'abord trouver son adresse à l'étranger, ailleurs, loin... avant de pouvoir venir à nous, n'est pas sans poser la question de ce qui est ainsi facilité, davantage permis ou possible.

Cela n'est pas nouveau ; il suffit de lire les conférences et les interventions faites par Lacan à l'étranger pour se rendre compte que les déplacements rendent possibles un dire/des dires bien plus efficaces que ceux prononcés à l'adresse des collègues proches.

« *Moi, je laisse faire, je regarde les étincelles* ».

Comme il n'est pas dans mon projet de faire un compte-rendu au sens strict de ce livre mais de vous inviter à le lire, je vais simplement vous parler d'une des étincelles que j'ai ramassée, et les quelques réflexions qu'elle m'a amenées.

Une des questions qui traverse les conférences et qui a retenue mon attention est celle de la différence ou pas entre psychanalyse d'enfant et d'adulte, petite personne ou grande personne, comme on disait il y a quelques décennies. Mais la question n'est pas simple.

« Quand vous recevez un enfant dans votre bureau, ce n'est plus un enfant, c'est un analysant et la première question à se poser c'est : *Qu'est-ce que vous lui voulez à cet enfant analysant ?* Dans votre bureau, il ne s'agit plus du couple adulte/enfant mais analysant/analyste. [...] Vous allez vous dé-

pouiller de toutes vos opinions sur ce que c'est un enfant ou sur ce que ça devrait être un enfant. » (page 22).

Cela fait immédiatement écho pour moi au questionnement initié par Jean Allouch sur la question de la position de l'analyste dès le premier entretien et de la suspension de toute idée de diagnostic (au sens psychiatrique) ou de toute imputation quant à une identité sexuée.

Il me semble qu'Eric Didier suspend ainsi lui aussi toutes les représentations que nous ne pouvons pas ne pas avoir lorsque quelqu'un s'adresse à nous. Suspendre ainsi ces « opinions sur ce qu'est » un enfant/un adulte, un garçon/une fille, un homme/une femme, n'est pas forcément le plus facile même si il me semble tout à fait juste d'y tendre. Ne serait ce pas le premier acte analytique ?

Le témoignage que nous apporte Eric Didier sur ce qui l'a amené à recevoir des enfants porte déjà la marque de cette question puisqu'il souligne qu'il y a peu d'analystes hommes qui reçoivent des enfants.

Effectivement. Et pourquoi donc ? « Comme si les enfants étaient l'affaire des femmes, ce qui n'est pas tout à fait vrai » (page 9), nous dit-il. Affaire des femmes, « affaire de femmes », faiseuses d'anges. Nous sommes il est vrai encore bien souvent dans cet amalgame qui colle femme et mère. Et du fait de ce « collage », nous pourrions nous demander si justement il n'y a pas une difficulté particulière, souvent occultée, quand des analystes femmes reçoivent des enfants.

« Un enfant, c'est quelqu'un. C'est quelqu'un d'autre. » (Page 38).

« L'analyste incarne une position où ce n'est pas lui le maître de la parole, c'est l'enfant. Le premier qui a la parole c'est l'enfant, non plus ses parents ou ses maîtresses ou ses maîtres d'école. Il n'y a stric-

tement aucun autre lieu dans la société qui propose une chose pareille. » (Page 38).

Effectivement, la position soutenue ici par Eric Didier s'entend très bien dans la mesure où il est toujours nécessaire de réaffirmer qu'un enfant, c'est quelqu'un, et qu'il y a lieu de l'écouter. Mais nous pourrions aussi bien remplacer enfant par analysant, donnant ainsi la définition nécessaire de la position analytique. Et par là même, la phrase « il n'y a strictement aucun autre lieu dans la société qui propose une chose pareille » devient alors d'une actualité brûlante, puisque ce lieu se trouve en but aux attaques les plus virulentes pour qu'il disparaisse.

La mise en question de la référence à la psychanalyse dans les prises en charge de l'autisme, des enfants qui sont « nommés » autistes, et dont on nous dit que si il n'y avait pas des psychanalystes pour y faire barrage, on pourrait tout à fait tranquillement les « comportementaliser », et tout le monde s'en porterait mieux.

Ce que nous démontre Eric Didier ainsi à travers ce témoignage de sa pratique avec les enfants, c'est la spécificité de la psychanalyse qu'on ne peut rabattre sur la psychothérapie et qui n'étant pas une pratique médicale, ou psychologique, ou comportementale ou ré-éducative contrevient fondamentalement à l'idéologie actuelle du soin.

« C'est cela qui fait le prix extraordinaire de la psychanalyse pour moi : des moments que personne ne peut calculer ni prévoir. [...] La psychanalyse nous apprend chaque jour qu'on ne peut pas donner de prix à l'être humain, qu'un être humain est incalculable. » (Page 90).

Qu'est-ce qu'éclaire encore cette étincelle ?

Sur la spécificité de la psychanalyse avec les enfants, Eric Didier nous livre encore quelques réflexions dans la cinquième conférence. Il examine plusieurs points dont il nous dit qu'ils « différencient radicalement la psychanalyse avec les enfants de la psychanalyse avec les adultes ». La question du paiement des séances par un ou les parents n'est effectivement pas si problématique que cela et je souscris tout à fait à son point de vue. Quand à l'idée suivante, « que les enfants ne sont pas en âge de mettre en acte leur sexualité », comment l'entendre si ce n'est en ajoutant « génitale ». Il me semble qu'on peut entendre dans les cures avec des enfants des fantasmes, ou des élaborations qui sont du registre du sexuel – des théories sexuelles- et aussi des moments où la différence sexuelle est en question et en cours de constitution. Mais évidemment la prudence de l'analyste quant à une interprétation quelconque est requise.

Mais il reste un point de différenciation, qu'Eric Didier évoque en passant dans la troisième conférence et qui, situant les choses du côté de l'analyste, me questionne.

« Maintenant, je reçois moins d'enfants, ça me fatigue. Mais avant, peu m'importait l'âge, je ne choisissais pas : quand des gens venaient, je les recevais. » (Page 82).

Ce n'est pas la première fois que j'entends ou que je lis cela, et je le ressens aussi dans ma pratique. Alors qu'est-ce qui est plus fatiguant avec les enfants ou qu'est-ce qui est en jeu dans les cures avec des enfants qui fatiguerait davantage l'analyste, au point qu'il préfère recevoir des adultes quand il prend de l'âge ?

En Chine, encore....

**Colloque de Chengdu
Province du Sichuan
20, 21 et 22 avril 2012**

Le corps présent dans la cure de psychanalyse ?

Le corps, support naturel de l'humain, s'inscrit dans chaque aire culturelle selon des modalités différentes compte tenu de son inscription dans la langue parlée et son écriture.

Dans chaque culture les disciplines religieuses, philosophiques, scientifiques, anthropologiques en définissent les contours et les usages.

En ce qui concerne la médecine, toute intervention exige la présence du corps dans son volume. La psychanalyse échapperait-elle à cette exigence ?

La présence du corps, celui du psychanalyste compris, dans la cure pose le problème de son articulation à la parole, c'est-à-dire à la langue telle qu'elle se parle. Comment les patients parlent-ils de leur corps, féminins ou masculins, dans leurs différences anatomiques, mais surtout dans leurs différences de jouissances, sexuelles en tout premier lieu.

Mais suffit-il que l'on parle de son corps pour épuiser ce que le corps pourrait avoir à nous dire, sans que l'on trouve les mots pour le dire ? Différentes pratiques avec les enfants et les psychotiques, telles les utilisations des différents supports, dessins, pâte à modeler par exemple, témoignent de la difficulté parfois de cette articulation entre le corps et le symbolique.

La parole ne va pas sans l'écriture. En langue alphabétique, dans cette langue qui est la langue de

naissance de la psychanalyse, comment le corps, présent dans la cure, est-il présent alors même que la sonorité des phonèmes prédomine ?

En univers chinois l'écriture, bien qu'elle écrive la parole, n'écrit pas les phonèmes, un champ s'ouvre ainsi à l'autonomie de la graphie sous le registre du regard. Le corps s'exprimerait ainsi de façon autonome ce dont témoignent différents domaines artistiques, la danse et la calligraphie chinoise.

C'est dans ce cadre que nous proposons aux intervenants de nous faire part de leur expérience de la cure d'où provient le dire des psychanalystes. Mettre ainsi en discussion dans l'échange, ce que les européens et les chinois peuvent mutuellement s'apporter pour faire vivre la psychanalyse dans l'univers de la mondialisation marqué par le développement des techniques de communication.

Interventions courtes, par avance écrites pour fournir la traduction en deux langues.

Trois quart d'heure pour l'intervention orale, laissant ainsi le maximum de temps pour l'espace des questions et réponses venant des auditeurs.

(Si vous souhaitez vous y rendre, contactez Michel Guibal).

CLF CONVERGENCIA

COMPTE-RENDU de la REUNION

du 7 février 2012

Prochaine réunion : Le mardi 6 mars 2012
à 21h précises, à ITP, 83 bd Arago, 75014 Paris
salle 23.

Présents : Analyse Freudienne, Cercle Freudien,
Dimensions de la psychanalyse, Psychanalyse Actuelle,

Absents : Espace Analytique, CCAF, Insistance,
Fedepsy

1) Bilan du colloque : les interventions étaient intéressantes mais il y a eu peu de participants, est-ce un problème de diffusion au sein des associations, d'une annonce tardive ? trois associations étaient absentes : Espace, CCAF, Fedepsy (excusé à l'avance) (désistement au dernier moment pour Espace et la CCAF) : cela pose le problème du contrat entre nous et démontre un dysfonctionnement, un semblant d'investissement de travail. Le travail n'est-il pas saboté : pour certains des discutants les textes n'étaient pas lus à l'avance.

Par rapport à 2009, moitié moins de participation, les raisons : - *l'intitulé Jour de l'image* intéressait-il ? - la question du réseau, comment faire retour dans nos associations pour que celles-ci soient parties prenantes ?

Le dispositif est intéressant mais les intervenants sont identiques à chaque colloque, il faudrait diversifier les intervenants.

2) Intégration de L'acte Analytique dans le CLF en tant qu'association francophone : il est demandé que L'AA fasse une demande par courriel à [convergencia.clf \(@ gmail.fr\)](mailto:convergencia.clf@gmail.fr)

3) Trésorerie : bilan financier du colloque de janvier 2012 : un crédit de 830 euros : photocopie des comptes, le bilan financier d'Insistance est de 1300 euros, en attente des comptes. Nous posons à nouveau la question au Cercle à propos du bilan du colloque du 10-11 juin 2010. Réponse : le Président du cercle Olivier Grignon a envoyé un courrier à tous les Présidents des associations, il attendrait les réponses.

4) Congrès de Porto Alegre, Brésil, participation : Analyse Freudienne, CCAF, Dimensions de la Psychanalyse, Psychanalyse Actuelle.

Ordre du jour :

-thème du prochain colloque

-comment travailler ensemble ?

Pour Analyse Freudienne : Chantal Hagué, Robert Levy et Dimensions de la Psychanalyse : Simone Lamberlin, Frédéric Nathan-Murat

Coordination des 4 et 5 février 2012 Paris

Les délégué.e.s lors de cette coordination ont pris acte du fait que les choses ne pouvaient continuer en l'état et ont donné leur aval à un projet de « refondation de l'I-AEP.

Il n'y aura pas de coordination en mai 2012, mais une coordination extraordinaire. les 2 et 3 juin 2012

D'ici là deux groupes de travail se chargent, l'un de reprendre la question des statuts de l'I-AEP, et d'élaborer des propositions.

L'autre, de faire un état des lieux de la psychanalyse en Europe ;

Ces deux groupes feront des propositions précises lors de la coordination extraordinaire de juin 2012, afin que les délégué.e.s puissent faire retour aux bureaux et aux membres de leurs associations, et...

la coordination de septembre 2012 devrait être le moment décisif.

(Dès que le compte-rendu de cette coordination arrivera, je vous le ferai parvenir- MS)

Bloc-notes

*Le prochain **Courrier** paraîtra
En juin 2012*

Michele.skierkowski@free.fr

Mouvements....

*Claire Colombier et Jérôme Galien deviennent correspondant.e.s,
Martine Aïmedieu devient membre
Marie-Pierre Ancele et Gérard Albisson, correspondant.e.s*

*Le **Courrier des CCAF** paraîtra avant chacun de
nos temps institutionnels – (Assemblées générales
ou journées). Dans l'intervalle, informations et
autres vous parviendront par newsletter.*

MS

Annuaire des membres de l'Association

Mars 2012

Mme ABECASSIS Geneviève

1469, rue de Las Sorbes Bât. A 34070 Montpellier
Tél. : 04 67 45 49 26
Tél. Mobile : 06 82 58 45 36
E-mail : abecassis.genevieve@numericable.fr

Mme ALLIER Danielle

Prof. : 223 C, rue du Triolet., 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 61 17 85
E-mail : d.allier@wanadoo.fr

M. AMESTOY Christophe

Prof. : 35, rue Debelleyne
75003 Paris
tel. : 01 42 78 31 84
Privé : 18, rue des Renouillères Saint Denis 93200
Tél. : 01 42 43 63 70
E-mail : jc.amestoy@cegetel.net

M. BARTHELEMI Michel

Prof. : 22, rue de l'Argenterie, 34000 Montpellier
Tél. prof. : 04 67 60 83 34
Tel privé : 04 67 60 98 91
Fax : 04 37 60 74 03
Tél. mobile : 06 20 61 67 15
E-mail : barthelemi.michel@wanadoo.fr

Mme BEAULIEU Agnès

Prof : Le Savot et Les Blaches, 26170 Merindol-les-Oliviers
Tél. : 04 75 28 70 37
Tél. mobile : 06 67 79 64 41
E-mail : beaulieua@wanadoo.fr

Mme BERT Fabienne

1, place Tobie Robatel – 69001 Lyon
Tél. : 04 72 41 08 73
Tél. prof. : 06 23 60 52 96
E-mail : fabienne.bert@laposte.net

Mme BONNEFOY Yvette

48, rue de la Glacière, Bal 03 escalier E
75013 Paris
Tél. : 06 08 99 76 33
E-mail : bonnefoy.yvette@orange.fr

Mme CARRE Isabelle

Prof. : 45, chemin des Grenouilles 38700 La Tronche
Tél. : 04 76 18 22 30
Privé : Mas Montacol
Mas de la rue
38190 La combe de Lancey
Tél. : 06 13 04 65 03
E-mail : isabelledurand68@gmail.com

M. CHOUCHAN Pierre

15, rue du Champ du Four
78700 Conflans ST. Honorine
Tél : 06 07 85 20 24
E-mail : pchouchan@orange.fr

M. CIBLAC Guy

196 bis, rue Ancienne de Montmoreau, 16000 Angoulême
Tél. : 05 45 61 71 61 et 09 61 22 80 93
Tél. mobile : 06 08 40 00 32
E-mail : Ciblac.guy@wanadoo.fr

Mme COLLET Catherine

11, rue Georges Brassens 31200 Toulouse
tél. : 06 14 12 45 88
Prof : 10, rue de Metz -31000 Toulouse
E-mail : collet-aversenq@yahoo.fr

Mme COLLIN Nadine

18, rue Marie Curie 78990 Elancourt
Tel : 01 30 62 41 64
Tél. mobile : 06 07 38 06 41
E-mail : nadinecollin@aol.com

M. DARCHY Jean Michel

Prof. : 2, rue N.D.des sept Douleurs
Résidence "Le bon pasteur" Bât. D 84000 Avignon
Tél. : 04 90 85 67 78
Privé. : 28, rue V. Vangogh 84 310 Morières les Avignon
Tél. : 04 90 31 12 26 - Fax : 04 90 33 51 50
Tél. mobile : 06 14 49 81 30
E-mail : jmdarchy@hotmail.com

Mme DEFRANCE-LEMAY Maryse

84, rue Carnot, 59200 Tourcoing
Tél. : 03 20 25 20 10
E-mail : defrance.maryse@orange.fr

Mme DELAPLACE Martine

Prof. : 58 bd. De Clichy, 75018 Paris
Tél. : 06 62 05 94 49
E-mail : martinedelaplace@gmail.com

M. DELOT Daniel

160, rue de l'Abbé Bonpain, 59800 Lille
Tél. : pof. : 07 60 43 01 02
Tél.privé : 03 20 31 04 27
Fax : 03 21 49 80 10
E-mail : ddelot@nordnet.fr

Mme DENECE Estelle

5, rue Campagne Première, 75014 Paris
Tél. prof. : 01 43 21 11 07
Tél. privé : 01 46 64 22 16
E-mail : estelledenece@aliceadsl.fr

Mme De ROUX Delphine

Prof. : Les Muses 24, rue de la cavalerie
34000 Montpellier
Tél. : 04 67 72 86 78
E-mail : delphine.deroux@club-internet.fr

M. DESROSIERES Pierre

26, rue des Écoles, 75005 Paris
Tél. prof. : 01 40 51 71 25
E-mail : pierre.desrosieres@laposte.net

M. DIAZ Luc

Le Castelnau R1 – 23, avenue de la Galline
34170 Castelnau le Lez
Tél. : 04 67 58 87 00
E-mail : luc.diaz@wanadoo.fr

M. DIDIER Éric

5, rue du Chevalier de la Barre, 75018 Paris
Tél. : 01 42 23 30 73
E-mail : lericdidier@yahoo.fr

M. DIDIERLAURENT Michel

Prof. : 17, rue des Minimes, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 19 23 92 - Fax : 04 73 19 23 91
Privé. : 3, place Michel de l'Hospital, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 91 18 88
E-mail : michel.didierlaurent@wanadoo.fr

Mme DUFRESNOY Isabelle

16, rue des Lices – 41000 Blois
Tél. : 02 54 58 82 56
Tél. mobile : 06 81 55 50 34
E-mail : isabelle.dufresnoy@gmail.com

M. EYGUESIER Pierre

Prof. : 32, rue d'Orsel, 75018 Paris
Tél. : 01 42 23 24 13
Privé : 80 rue Ménilmontant 75020 Paris
Tél. et fax : 01 42 59 76 38
E-mail : kliketi@libertysurf.fr
petitecapitale@aliceadsl.fr

Mme FRANCHISSEUR Marie-Françoise

Le Sévigné, 114, avenue de Royat, 63400 Chamalières Royat
Tél. : 04 73 35 88 28
E-mail : franchisseur@wanadoo.fr

M. GENIN Yves

22, rue de Bellechasse, 75007 Paris
Tél. : 01 47 05 28 59

Mme HERAIL Claudine

4 rue des Roches rouges
34 080 Montpellier
Tél. : 04 67 03 38 09
E-mail : claudine.herail@club-internet.fr

M. HOLTZER Jean-Pierre

Prof. : Les Muses, 24, rue de la cavalerie
34000 Montpellier
Tél. prof. : 04 67 70 63 21
Tel. : 06 78 30 98 34
E-mail : jean-pierre.holtzer@wanadoo.fr

Mme IBANEZ-MARQUEZ Lucia

Prof : Palazzo Del Rialto 207, 8 rue des Consuls Port Ariane,
34970 Lattes
Tél. : 04 67 15 35 62
E-mail : lucia.ibanezm@free.fr

Mme JAEGER Anne

300, chemin de Barroux
84810 Aubignan
Tél. mobile : 06 09 59 07 63
E-mail : ajzepeda@wanadoo.fr

M. KEMPF Jean-Philippe

11, rue Simon Derevre, 75018 Paris
Tél. : 01 42 55 07 44
Mobile : 06 42 02 78 35
jphkempf@wanadoo.fr

M. LADAS Costas

188. 13d. Jean Mermoz, 94 550 Chevilly-Larue
Tél. prof. : 01 46 61 41 78
Mobile : 06 62 24 61 38
E-mail : c.ladas@orange.fr

Mme LALLIER-MOREAU Dominique

Prof. : DML Pôle de santé rural
Rue Grobois
53 110 Lassay les Châteaux
Tél. : 02 43 03 18 56
Privé : Résidence les Greniers de la Gâtinière
Appt. 10 – 15, bd De la Gâtinière
61 140 Bagnoles de l'Orne
Tél. : 02 33 38 07 99
Portable : 06 65 45 09 58
E-mail : LALLIER-MOREAU@wanadoo.fr

Mme LECLERCQ Françoise

548 rue de Ferin – 59500 Douai
Tél. : 03 27 87 75 26
Tél. mobile : 06 87 60 36 65
E-mail : f.leclercq@cegetel.net

M. LEMESIC Peter

19, rue Jules Guesde 34080 Montpellier
Tel. : 04 67 41 48 96
Tél. mobile : 06 65 56 82 35
E-mail : lemesic.peter@orange.fr

Mme LE NORMAND Martine

6, quai des Marans, 71000 Macon
Tél. prof. : 03 85 39 14 45
Mobile : 06 33 60 24 34
E-mail : martine.le.normand@orange.fr

Mme LESBATS -AIMEDIEU- Martine

29 ter, rue Colbert 13140 Miramas
Tél. : 09 71 50 10 42
Prof. : 04 90 50 14 97
Mobile : 06 63 13 28 60
E-mail : aimeдиеumartine@wanadoo.fr

Mme LE VAGUERESE Dominique,

2, rue Bourbon le Château, 75006 Paris.
Tél. : 01 43 54 89 20.
Mobile : 06 63 14 72 94
E-mail : levaguerese.dominique@neuf.fr

Mme LIOUX Claude

17, Avenue d'Assas – entrée B
34000 Montpellier
Tél. prof. : 04 67 52 40 88
Mobile : 06 82 12 00 06
E-mail : claudie.m.lioux@wanadoo.fr

M. MAÎTRE Albert

Prof. : 23, Bd du Maréchal Leclerc, 38000 Grenoble
Tél. et fax : 04 76 44 22 69
Priv. : 32, route de Saint-Nizier, 38070 Seyssinet
Tél. : 04 76 49 16 60
E-mail : albert.Maître@wanadoo.fr

Mme MARTIN-SAULNIER Janine

20, rue Miguel Mucio, 66000 Perpignan
Tél. : 04 68 55 15 01
E-mail : ja.ma@free.fr

M. MASCLEF Claude

104. 13d. P. Vaillant Couturier 59065 Auberchicourt
Tél. : 03 27 92 65 49
Fax : 03 27 94 09 52
Tél. mobile : 06 99 30 63 28
E-mail : cmasclef@hotmail.com

M. MINOIS Lionel

BP 127 11, Magenta, 98800 Nouméa
E-mail : cminois@offratel.com

Mme MOSSÉ Catherine

121, rue Fontgieve, 63000 Clermont-Ferrand
Tél. : 04 73 37 39 00
E-mail : cathmosse@free.fr

M. NASSIF Jacques

15 bis, rue Rousselet. 75007 Paris
Tél. : 01 43 06 86 21
Fax : 01 43 06 86 54
E-mail : lien@jacquesnassif.com
Doctor Ferran 24 7^e-1. 08034 Barcelone
Tél. : 93 204 33 18
Fax : 93 280 60 39

M. ODDOUX Christian

Prof. 1 : 26, rue Lemerrier, 75017 Paris
Tél. prof. 1 : 01 43 87 66 38
Tél. prof. 2 : 03 85 33 21 53
Privé : 2, rue de L'église, 71260 Lugny
Tel. priv. : 03 85 33 00 37
E-mail : christian.oddoux@orange.fr
Site internet : www.oddoux.net

M. PHÉSANS Bertrand

Prof. : 97, boulevard Arago 75014 Paris
Tél. : 01 45 87 21 31
Privé : 27, rue Des laitières 94300 Vincennes
Tél. : 01 48 08 09 42
E-mail : bpheasans@teaser.fr

Mme PHILIPPOT Patricia

Prof. 53, rue de Chabrol 75010 Paris
Tél. : 06 60 14 28 59
Privé : 27, quai de l'Oise 75019 Paris
E-mail : patriciaphilippot@yahoo.fr

Mme RHEINBOLD Marie

37, rue Fontaines, 31300 Toulouse
Tél. : 05 61 42 53 60
E-mail : marie.rheinbold@numericable.fr

Mme RIGOLLET Marie-Françoise

Prof. : 17, rue des Rosiers, 89100 Sens
Tél. prof. : 03 86 83 05 44
Privé : 16, rue du Général Leclerc – 89100 Sens
Tél. privé : 03 86 64 47 66
E-mail : mfrigolet@gmail.com

Mme ROOSEN Christine

Tél. : 01 45 59 33 78
E-mail : christineroosen@orange.fr

Mme SELLÈS-LAGORCE Yvette
Prof. : 36, rue Pétoniaud Dubos, 87100 Limoges
Tél. : 05 55 77 48 68
Privé. : 16, rue Pasteur, 87000 Limoges
Tél. et fax : 05 55 79 39 90
E-mail : yvette.selles@sfr.fr

Mme SKIERKOWSKI Michèle
Prof. : 223, rue du Triolet, Bât. C, 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 52 22 33

Portable : 06 32 90 46 79
E-mail : michele.skierkowski@free.fr

M. VALLON Serge
106, Quai de Tounis, 31000 Toulouse
Tél. : 05 61 52 03 40
Fax : 05 61 33 10 63
E-mail : serge.vallon@numericable.fr
Vst.cemea@wanadoo.fr

Annuaire des correspondant(e)s de l'Association Mars 2012

M. ALBISSON Gérard
41 rue Blomet 75015 Paris
01 45 67 28 39

Mme ANCELE Marie-Pierre
5 bis rue de Substantion apt 105
34000 Montpellier
Tel : 06 21 99 31 83
ancelemp@free.fr

Mme BALDANZA Maria Flores
C/ Entemça 63 3° 4a
Barcelona 08015
Spain

M. BOURJAC Pascal
81, avenue des minimes
31200 Toulouse

Mme BOENISCH-LESTRADE Marie-Claire
14, résidence du petit Breuil
86000 Poitiers

Mme BRIAL Claudine
17, rue du Mas de Magret
34430 st Jean de Védas

Mme COLOMBANI Margaret
116, rue du Château
75014 Paris
Tel. : 01 43 21 85 75
e-mail : margaret.colombani@wanadoo.fr

Mme COLOMBIER Claire
58, rue de Crimée 75019 Paris
Tél. prof. : 01 43 79 35 27
Mobile : 06 31 93 14 09
E-mail : claire.colombier@dbmail.com

M. DEUTSCH Claude
9, rue des vierges Kerners 56640 Arzon
Tel. : 02 97 53 84 58
e-mail : deuschclaude@neuf.fr

M. GALIEN Jérôme
1, Avenue du 8 mai
30220 Aigues-Mortes
Mobile : 06 2253 89 08
E-mail : jerome.galien@laposte.net

Mme GARNIER-DUPRE Jacqueline
3, rue de l'école de médecine
34000 Montpellier

M. LAZAR Gilbert
2, rue de l'orangerie
77184 Emerainville
Tél. : 09 65 03 72 03
E-mail : g.lazar@orange.fr

M. MASSON André
37, rue Tarin
49100 Angers

Mme PERRIN Maryse
41, rue Robert
31200 Toulouse
06 75 64 08 14
Maryse.perrin.estarlie@wanadoo.fr

M. PRINCÉ Jean
Privé. : 26 rue Froide - Ryes - 14 400 Bayeux
Tél. : 02 31 22 32 56
E-mail : prince@tiscali.fr

Mme RAINHO Elisabeth
1 bis, rue du Figuier
34000 Montpellier

M. SALVAIN Patrick
10, rue du Tour Ministre
07200 Aubenas
E-mail : patrick.salvain@orange.fr

M SANTELLI Albert
356, rue Armand-ohlen PK4
98800 Nouméa – Nouvelle-Calédonie
E-mail : albert.santelli@gmail.com

Mme SEYNE Raymonde
22, rue saint-denis Poitiers

Mme SÖTTY Annie
100, rue Guillaume Fouace 50760 Reville
Tel : 02 33 53 38 54
E-mail : sotty.annie@wanadoo.fr

Mme WILDER Françoise
227, chemin du Réservoir de Montmaur. 34090 Montpellier
Tél: 04 67 61 98 87
Tél. mobile : 06 61 14 76 97
E-mail : francoise.wilder@orange.fr

M. WILDER Sean
227, chemin du Réservoir de Montmaur, 34090 Montpellier
Tél. : 04 67 61 98 87
Tél. prof : 06 40 96 03 19
E-mail : sean.wilder@orange.fr

Agenda

23 mars 2012

De 14 à 20 heures

Hôtel Holliday Inn

3 Rue du clos René

Montpellier

Suite des rencontres entre le Mouvement du Coût Freudien, le Cercle Freudien, l'Insu et les CCAF

24 mars 2012

Journée des Cartels : suite du séminaire « de la clinique psychanalytique »

Préparation du colloque des CCAF

De 9h30 à 17 heures

Hôtel Holliday Inn

3 Rue du clos René

Montpellier

19 et 20 mai 2012

Coordination de l'Inter-Associatif Européen de Psychanalyse

2 et 3 juin 2012

Coordination extraordinaire de l'Inter-Associatif Européen de psychanalyse

Paris

16 et 17 juin 2012

Assemblée générale des CCAF

Paris

22, 23 et 24 juin 2012

Congrès international de Convergencia

Porto Alegre – Brésil

29 et 30 Septembre 2012

Colloque des CCAF

Institut de Théologie Protestant

83 bd Arago

Paris 14^{ème}